

Accidents de la circulation

04 morts et 15 blessés à El Bayadh et Skikda

P05

LE CARREFOUR

Le journal du citoyen 24ème année

D'ALGERIE

N°7286 - JEUDI 18 SEPTEMBRE 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Numérisation

Le FNI crée un pôle technologique avec un consortium de 04 sociétés

P04

Grève du 18 septembre

La France se prépare à un «jeudi noir»

Les Français vont à nouveau se mobiliser ce jeudi 18 septembre pour manifester contre la politique menée par le président de la République. Selon le ministre de l'Intérieur, ce sont jusqu'à 10.000 éléments radicaux qui sont attendus dans les cortèges. Une deuxième journée de mobilisation. Ce jeudi 18 septembre se tient une grève nationale pour protester contre la politique menée par Emmanuel Macron qui s'annonce très suivie.

P16



Reprise des activités judiciaires en Algérie

Des dossiers lourds et des nouveautés

Lire en page 03

P07

ORAN

Rentrée sociale et scolaire 2025-2026 à Oran

Tout pour garantir un environnement sain et qualitatif

Education

Plus de 430 écoles primaires seront équipées de tablettes

Université Oran 1

Plus de 5.000 nouveaux étudiants inscrits

Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

Prise en charge des réfugiés sahraouis

L'UE et le PAM saluent le rôle de l'Algérie

La Délégation de l'Union européenne en Algérie et le Programme alimentaire mondial (PAM) ont salué mardi à Alger, le rôle de l'Algérie dans la prise en charge des besoins des réfugiés sahraouis dans les camps de Tindouf. "Depuis plus de 50 ans, l'Algérie fait preuve d'une générosité exemplaire en accueillant des réfugiés sahraouis, et depuis près de 40 ans le PAM et à ses côtés, fournissant une assistance alimentaire et nutritionnelle vitales", a indiqué la représentante et Directrice pays du PAM en Algérie, Aline Rumonge lors d'un évène-

ment destiné à réaffirmer l'engagement de la Délégation de l'UE en Algérie envers les réfugiés sahraouis en poursuivant son financement à l'agence onusienne. Soulignant que 80% des réfugiés sahraouis dépendent entièrement de l'aide humanitaire, elle a en outre salué le soutien indéfectible de l'UE et son engagement envers cette population, relevant que leur partenariat "solide et fiable fournit les financements durables nécessaires pour apporter une assistance vitale tout en améliorant l'efficacité des opérations du PAM dans les camps".

Association «la Radieuse»

Soutien et hommage à l'ex-joueur Baghdad Baroudi



L'association «la Radieuse» a reçu, en son siège au mini complexe «Reguig Abdelkader», l'ex-joueur du MCO, le défenseur Baghdad Baroudi, qui, durant ses années d'activité, a rendu de gros services au football algérien en général et oranais en particulier. Ce dernier a subi dernièrement un AVC. L'hommage dont a le secret l'association dirigée par le dynamique Chafi Kada, a été très apprécié par l'ancien défenseur hamraoui, en présence d'anciens coéquipiers, Bel-Abbès Abdelhafid, Sebaa Bachir, Foussi Tayeb et d'ex-stars tels l'ancien arbitre international Mohamed Hansal, Boukessassa Kouider, Mazri Sadek et Zerrouki Sid Ahmed. Ils se sont remémorés les actions tranchantes de Baroudi

dans une équipe composée de joueurs extraordinaires à l'image de Freha, Hadeffi Miloud, Belkedroussi, Mehdi, Beddiar, Benmimoun (Allah Yerhamhoum) et Ounès, Medjahed Miloud, Abdallah Kechra auxquels on souhaite longue vie. Rappelons que Baghdad Baroudi avait été promu en équipe première alors qu'il était encore juniors, qu'il avait obtenu 02 coupes d'Algérie, avant de terminer sa carrière à l'Espérance de Mostaganem. Puis, il deviendra entraîneur des jeunes catégories et a été à l'origine de la découverte de plusieurs jeunes talents. Et c'est naturellement dans une ambiance très fraternelle qu'il reçu un diplôme d'honneur et des cadeaux conformes à son statut d'ancien grand joueur.

«Prix national de l'innovation scolaire»

Les élèves de tous les cycles invités à y participer

Le ministère de l'Education nationale a invité, mardi dans un communiqué, les élèves de tous les cycles d'enseignement, à participer au concours national "Prix national de l'innovation scolaire", dont la 1ère édition est consacrée au thème: "L'innovation dans le domaine de la robotique". Le ministère a précisé que ce concours, qui débutera le 1er octobre prochain sur l'ensemble du territoire national, vise à concrétiser les ambitions scientifiques des élèves à travers des projets "tangibles", et de découvrir

les élèves talentueux dans les domaines scientifiques et technologiques. Ce concours s'inscrit "en droite ligne avec les orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à faire de l'Ecole algérienne un lieu productif, créatif et en phase avec les exigences de l'époque", a ajouté le ministère qui a ajouté que les élèves auront l'opportunité d'exprimer "leurs capacités d'innovation et de concrétiser leurs ambitions scientifiques à travers des projets tangibles".

Sahara occidental

Attaf reçoit l'envoyé personnel du SG des Nations unies



Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf a reçu, mardi soir, l'envoyé personnel du Secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental, M. Staffan de Mistura, en visite officielle en Algérie, a indiqué un communiqué du ministère. Cette visite "s'inscrit dans le cadre de la préparation de la réunion du Conseil de sécurité sur la question du Sahara occidental prévue au mois d'octobre prochain, au cours de laquelle l'envoyé personnel devrait présenter au Conseil un rapport sur ses efforts visant à mettre en œuvre le mandat qui lui a été confié", précise le communiqué. A ce propos, le ministre d'Etat a réaffirmé "le sou-

tien de l'Algérie aux efforts du Secrétaire général, M. Antonio Guterres, et de son envoyé personnel, M. Staffan de Mistura, en vue de parvenir à une solution juste, durable et définitive à la question du Sahara occidental, garantissant au peuple sahraoui son droit inaliénable et imprescriptible à l'autodétermination, conformément aux résolutions pertinentes des Nations unies", ajoute la même source. M. Attaf a également évoqué "le rôle central et essentiel de l'ONU", estimant "nécessaire de placer sous son égide toutes les démarches et initiatives visant à organiser des négociations directes et sans condition préalable entre les deux parties au conflit, à savoir le Royaume du Maroc et le Front Polisario".

Poste et des Télécommunications

Le professeur Souissi Boularbah nommé directeur de l'ENSTICP



Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a présidé mardi la cérémonie d'installation du professeur Souissi Boularbah, en tant que directeur de l'Ecole nationale supérieure des technologies de l'information, de la communication et de la poste (ENSTICP) des Eucalyptus (Alger), a indiqué un communiqué du ministère. Dans

une allocution prononcée à cette occasion, M. Zerrouki a souligné, que cette nomination vise à "donner un nouvel élan à l'école, permettant d'améliorer la qualité de la formation afin de préparer des compétences hautement qualifiées capables de suivre la cadence des transformations technologiques et de relever les défis futurs".

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80
Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: **www.lecarrefourdalgerie.dz**
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

**Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.**

Reprise des activités judiciaires en Algérie

Des dossiers lourds et des nouveautés

Par B.Habib

Réajustement au sein du système judiciaire, nouvelles nominations de juges et de magistrats, nouveau code de procédure pénal, assouplissement des conditions d'incarcération et des conditions de détention, recyclage et perfectionnement, réalisation de nouvelles structures judiciaires... l'Algérie poursuit sans relâche son chantier à ciel ouvert des réformes du système judiciaire à la mesure des prétentions du secteur. Incontestablement, les dossiers lourds et les nouveautés ne manquent assurément pas pour la nouvelle année judiciaire. Maintenant que les modalités de reprise de fonctionnement des juridictions sont à présent dévoilées, l'essentiel est de continuer à améliorer le service public du justiciable dans un contexte marqué par la croissance des besoins et les aspirations légitimes des citoyens pour l'Etat de droit, le recouvrement de la dignité et des biens des personnes, la protection des droits élémentaires et la préservation des droits et des intérêts des couches démunies ou fragilisées. Depuis son investiture, le président de la république M. Abdelmadjid Tebboune s'est engagé sur ce chantier interminable de protection des droits fondamentaux des Algériens et la consécration du princi-

pe de l'équité et de l'égalité devant les instances judiciaires. Les signes de la reprise des activités de la justice sont nettement perceptibles depuis quelques jours après les dernières nominations et changements décidés en juillet par le chef de l'Etat. Depuis le 16 septembre, les tribunaux, Conseils et services judiciaires ont repris officiellement leurs activités après une période de vacances judiciaires méritée qui avait débuté le 15 juillet dernier. Tous les juges et procureurs rejoignent leur poste conformément aux nominations et mutations judiciaires effectuées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, premier magistrat du pays, en juillet dernier. Durant cette pause de deux mois, un service minimum a été maintenu pour traiter les dossiers urgents, particulièrement ceux concernant les détenus, conformément au code de procédure pénale en vigueur. Les affaires impliquant des prévenus non détenus pour délits et contraventions ont été reportées jusqu'à la reprise. Les pôles pénaux spécialisés ont poursuivi leurs activités, notamment le pôle pénal économique et financier qui a continué sa lutte contre la corruption. Plusieurs dossiers importants seront examinés, notamment l'affaire du «détournement de fonds et saisie de 1200 milliards», le scandale de corruption

touchant le groupe public IMETAL, le dossier «ANEP 2» impliquant 13 accusés. À la Cour d'Alger, il y a le dossier de l'ancien ministre de la Justice, Tayeb Louh. L'audience est programmée pour le 23 septembre à la Cour d'Alger. Quant à la Cour suprême, elle reprendra également ses activités en statuant sur les pourvois en cassation. L'Algérie ne cesse de moderniser son système judiciaire avec l'adoption d'un nouveau Code de procédure pénale le 3 août 2025. Cette réforme majeure, la première depuis près de 60 ans, comprend 890 articles et redéfinit le rôle du procureur de la République. Le procureur voit ses prérogatives élargies, pouvant émettre des mandats de dépôt en flagrant délit et disposant d'un recours étendu à la comparution immédiate. L'extension de la médiation à plus de vingt délits est une innovation importante. Le nouveau code renforce le volet répressif avec des mesures novatrices, comme la possibilité de publier l'identité des suspects dans certaines affaires graves, des enquêtes approfondies sur l'origine des biens, le gel conservatoire des avoirs et une transparence accrue dans la communication judiciaire pour les crimes graves. Cette modernisation vise à accélérer les procédures et diversifier les réponses pénales.

Création du GPRA il y a 67 ans :

Mémoire d'un tournant historique

Par Hocine Smaâli

L'Algérie célèbre demain le 67ème anniversaire de la création du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), proclamé le 19 septembre 1958 à Tunis par le Front de libération nationale (FLN). Cet événement constitue un jalon essentiel de la Révolution, symbolisant le passage de la lutte armée à une organisation politique et diplomatique structurée, capable de représenter la cause algérienne sur la scène internationale. Quatre ans après le déclenchement de la guerre de Libération nationale, le 1er novembre 1954, la situation militaire et politique exigeait de consolider la Révolution par une institution officielle. La guerre avait gagné en intensité : alors que les forces françaises multipliaient les opérations pour contrôler le territoire, le FLN et l'ALN menaient une guérilla efficace, nécessitant toutefois une coordination stratégique et diplomatique. Le GPRA est né de cette nécessité de centraliser et coordonner la lutte armée, mais aussi d'organiser les structures politiques et administratives en prévision d'un futur État indépendant. Ferhat Abbas, premier président du GPRA, déclarait dans son discours inaugural : «L'Algérie n'est pas française. Le GPRA s'engage à respecter les conventions internationales et les résolutions de l'ONU », mettant ainsi la France coloniale devant ses responsabilités et affirmant que le FLN disposait désormais d'une institution officielle capable de représenter la Révolution et de dialoguer avec la communauté internationale. Le GPRA reçut dès sa proclamation le soutien immédiat de plusieurs pays,

dont l'Irak, la Libye, le Maroc et la Tunisie. Rapidement, d'autres États arabes, africains et asiatiques, ainsi que des pays d'Europe de l'Est, apportèrent également leur reconnaissance, renforçant la légitimité du FLN. Selon l'historien Fouad Soufi, la création du GPRA fut «un marqueur de l'histoire de la Guerre de Libération nationale, ouvrant de grandes espérances pour l'indépendance du pays». M'hamed Yazid, ministre de l'Information du GPRA, soulignait : «Désormais, avec l'existence du GPRA, la France commet une agression contre un État indépendant». Cette reconnaissance internationale a permis au GPRA de mener une diplomatie active, d'être représenté auprès des Nations unies et de bénéficier de soutiens financiers et logistiques pour la Révolution, tout en isolant la France sur le plan mondial et en renforçant la légitimité du FLN. La création du GPRA n'était pas un simple acte symbolique : elle a transformé la dynamique des négociations avec la France et renforcé la position de l'Algérie sur la scène internationale. Krim Belkacem, dirigeant historique du FLN, affirmait que le 19 septembre 1958 était «la plus importante date après celle du 1er novembre 1954, premier jalon fondateur de l'Algérie indépendante». Le GPRA a connu trois gouvernements successifs : les deux premiers dirigés par Ferhat Abbas, le troisième par Benyoucef Benkhedda. Ces équipes ont mené une diplomatie active auprès des pays arabes, africains, asiatiques et européens, préparant le terrain pour les négociations d'Évian en 1962. Fouad Soufi rappelle que la stratégie du GPRA «a bouleversé le rapport de force au détriment de la

France», donnant à l'Algérie une position solide pour exiger l'indépendance sans concessions territoriales ni division du peuple. Aujourd'hui, le 67ème anniversaire du GPRA est l'occasion de rappeler les sacrifices des dirigeants et militants de l'époque ainsi que l'importance de la diplomatie révolutionnaire. «Même les crises internes n'ont pas bloqué le processus. Le GPRA a ouvert une voie irréversible vers l'indépendance», souligne encore Fouad Soufi. Célébrer cette date, c'est rendre hommage à un héritage de courage, de stratégie et de détermination, et rappeler aux jeunes générations que la souveraineté de l'Algérie fut le fruit d'un combat à la fois militaire et politique.

Rentrée scolaire

Evaluation des préparatifs et mise en place des mesures de fluidité

Le ministre de l'Education nationale, Mohammed Seghir Sadaoui a présidé, mardi, une conférence nationale par visioconférence, consacrée à l'évaluation des préparatifs de la prochaine rentrée scolaire et à la mise en place des mesures garantissant une rentrée fluide et efficace, a indiqué un communiqué du ministère. A cette occasion, le ministre a affirmé que la rentrée scolaire constitue un "enjeu national" mobilisant les efforts des institutions de l'Etat et des hautes autorités, en la considérant comme "l'un des mécanismes essentiels pour consolider la stabilité sociale". Il a appelé les directeurs de l'éducation à "faire montre de vigilance et de sérieux, et à assurer leur présence sur le terrain pour prendre les dispositions nécessaires à la réussite de ce rendez-vous important". Le ministre a insisté sur la nécessité "de signaler immédiatement tout problème au ministère, en fournissant des informations précises et actualisées, afin de garantir la prise de décision adéquate au moment opportun", selon le communiqué. Evoquant les questions liées notamment à l'encadrement administratif et pédagogique, M. Sadaoui a mis en avant l'importance de "garantir un encadrement dans les établissements scolaires, en particulier les nouveaux, tout en veillant à assurer l'encadrement pédagogique". Concernant les cantines scolaires, il a mis l'accent sur la nécessité de "fournir des repas chauds dès le premier jour de la rentrée", en coordination avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports. Abordant la question de la propreté des établissements scolaires, M. Sadaoui a instruit les directeurs de l'éducation de "coordonner directement avec les présidents des APC pour fournir les produits et moyens de nettoyage, afin d'assurer des conditions d'accueil adéquates pour les élèves".

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Grande mobilisation pour la rentrée scolaire

C'est la fin de la récréation !! Allez s'il vous plaît ! Tout le monde en classe !! Après deux longs mois et quelques jours de vacances et de détente, c'est le retour obligatoire en classe ! Ainsi, chacun intéressé par l'événement est appelé à répondre favorablement à ce retour au bercail. Donc, élève, parent, enseignant, administrateur et tout responsable s'échauffent afin de garantir une rentrée scolaire réussie. Et toute réussite réalisée à la rentrée, c'est-à-dire, du début de l'année scolaire, ira forcément augurer une saison pédagogique réussie. Il faudrait une mobilisation totale, matérielle et humaine, en vue de détecter et du coup combler les très avérés insuffisances et lacunes. A partir de mardi prochain le premier cours de cette saison pédagogique sera donné. Au niveau national une coordination va se faire entre le département ministériel concerné et les directions de l'Éducation aux niveaux des wilayas. Sur le plan local, la même procédure de coopération va se faire entre la direction en question et les chefs d'établissements scolaires. Un secteur aussi titanesque et aussi compliqué n'est pas cuirassé contre des problèmes et des insuffisances qui pourraient surgir à n'importe quel moment. L'essentiel est que les responsables à différents paliers fassent de leur mieux, afin d'atténuer les effets néfastes des envisageables carences. Sinon, l'on va assister à des complications qui risquent de bousiller l'année scolaire. En se référant aux expériences des années passées, il y aurait tout le temps ces récurrents problèmes qui se répètent à la même occasion. Des cadres qui ne rejoignent pas leur poste au jour « j ». Des élèves qui auraient besoin de changer d'établissement. Parfois, il y un problème de chaises ou de tables qui surgit à la dernière minute. Des établissements qui auraient besoin d'un entretien et de quelques réparations. Parfois, il y a ce problème de disponibilité des manuels scolaires et des moyens pédagogiques. Donc, tout dépendra de la compétence et de la qualification des responsables sur place et bien sûr au niveau des différents paliers, jusqu'au ministère de tutelle. Il y a des responsables compétents ayant mérité leur poste par leur labeur et leur riche expérience. Comme il y a d'autres responsables incapables et incompetents. Ces derniers seraient la plupart du temps issus ou recommandés par le truchement des « coups de téléphone intimes ». Le hic, c'est que ces derniers, laissent pertinemment désolation et massacre après leurs passages dans les postes qu'ils ont occupés. Le plus grave, c'est qu'en fin de mission, personne ne leur demande des comptes.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Médicaments,
un Observatoire
face aux pénuries

La disponibilité des médicaments, enjeu vital de santé publique, devient en Algérie l'objet d'une vigilance institutionnelle renforcée. Avec la création, ce 16 septembre, d'un Observatoire national de veille sur la disponibilité des médicaments, le pays franchit un cap décisif dans la sécurisation de son approvisionnement. Cet organe intersectoriel, placé sous l'égide du ministère de l'Industrie pharmaceutique, a pour mission d'anticiper les ruptures et d'harmoniser les actions des producteurs, laboratoires et distributeurs. Il s'agit d'un outil d'alerte précoce et de coordination, censé proposer des mesures correctives avant que de simples tensions d'approvisionnement ne se transforment en pénuries. Cette vigilance s'inscrit dans une stratégie plus large d'autosuffisance pharmaceutique. En cinq ans, l'approvisionnement des hôpitaux en médicaments produits localement a bondi de 300 %, passant de 31 à 107 milliards de dinars. Une progression spectaculaire qui traduit la volonté de l'État de miser sur la production nationale pour réduire les importations et sécuriser l'accès des patients à des traitements innovants et abordables. Les médicaments anticancéreux et ceux destinés aux maladies rares — longtemps synonymes de dépendance à l'étranger — font désormais partie de l'offre locale. Le secteur public, incarné par la Pharmacie Centrale des Hôpitaux «PCH» et le groupe Saidal, multiplie les projets structurants : nouvelles unités de production, fabrication de principes actifs comme le paracétamol, et extension des capacités de stockage pour porter la couverture au-delà de 90 %. Les investissements dans l'innovation sont aussi visibles : développement d'antibiotiques enzymatiques, ouverture d'un centre de thérapie cellulaire à Sidi Abdellah — le deuxième en Afrique — et recours aux start-ups spécialisées dans le numérique et l'intelligence artificielle pour fluidifier les procédures d'alerte et de commande. En toile de fond, c'est un véritable virage industriel et sanitaire qui se dessine : renforcer l'autonomie, moderniser la distribution et, à terme, conquérir des marchés d'exportation. Pour les patients, cela se traduit par des délais plus courts, des traitements de pointe accessibles et une assurance : celle de trouver le médicament dont ils ont besoin. Avec cet Observatoire et une politique pharmaceutique offensive, l'Algérie se dote enfin des outils pour transformer l'obligation constitutionnelle de garantir la santé en réalité quotidienne.

Salon international de
l'Agroalimentaire et des boissons
L'Algérie participe à Moscou
à la 34ème édition

L'Algérie participe, sous la supervision du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, au 34e Salon de l'Agroalimentaire et des boissons prévu du 16 au 19 septembre à Moscou (Russie), avec 15 entreprises économiques nationales, a indiqué, lundi, un communiqué du ministère. La participation de l'Algérie à cette 34e édition du Salon international de l'Agroalimentaire et des boissons (World Food Moscow 2025) intervient "dans le cadre du programme officiel des manifestations économiques à l'étranger pour l'année 2025. L'Algérie sera présente avec 15 entreprises économiques nationales spécialisées dans l'industrie agroalimentaire sur une superficie d'exposition conçue pour mettre en avant la qualité et la diversité des produits nationaux". Cet événement économique sera l'occasion de passer en revue une large gamme de produits algériens dans le cadre de la stratégie nationale de diversification économique, ajoute le communiqué. A travers sa participation à ce rendez-vous, l'Algérie vise notamment "à faire connaître ses capacités dans le domaine des industries agroalimentaires et à mettre en exergue la diversité et la qualité des produits nationaux, en sus d'ouvrir de nouvelles perspectives d'exportation vers le marché russe et les marchés de l'Europe de l'Est qui disposent de plus de 240 millions de consommateurs".

Transports

Réunion de coordination consacrée
au suivi de la situation du secteur

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a présidé, mardi, une réunion de coordination consacrée au suivi de la situation du secteur des transports et à l'examen des futurs mécanismes d'action, a indiqué un communiqué du ministère. Cette réunion s'est tenue au siège du ministère en présence des Présidents-directeurs généraux (PDG), des directeurs généraux des établissements sous tutelle, ainsi que des cadres du secteur, précise la même source, ajoutant que cette rencontre intervient juste après la prise de fonctions de M. Sayoud à la tête de ce ministère dans sa nouvelle compo-

sition. La réunion, qui s'inscrit dans le cadre de l'instauration d'une plus grande dynamique et de l'amélioration de l'efficacité de la gestion des différentes structures et établissements relevant du ministère, a été consacrée à l'examen de la situation du secteur des transports et aux futurs mécanismes d'action, selon le même document. A cette occasion, le ministre a salué les résultats positifs réalisés notamment dans les domaines du transport maritime, aérien et ferroviaire, ainsi que le suivi soutenu et régulier du dossier du transport terrestre, appelant à la poursuite des efforts avec la même détermination et le même engagement afin d'atteindre les objectifs

fixés. Dans ce cadre, M. Sayoud a mis l'accent sur la nécessité "d'adopter une approche pratique, fondée sur le sérieux et une forte volonté, d'accélérer la cadence du travail et de prendre des décisions à la hauteur des attentes", donnant des orientations et instructions aux cadres et responsables du secteur. Après avoir exprimé sa confiance en la capacité des cadres du secteur à relever les défis, le ministre a salué les efforts consentis par les PDG, les Directeurs généraux et les cadres, les appelant à "la persévérance et à une action collective afin d'obtenir des résultats concrets au service des citoyens et du secteur", conclut le communiqué.

Numérisation

Le FNI crée un pôle technologique
avec un consortium de quatre sociétés

Le Fonds national d'investissement (FNI) a signé une convention avec un consortium de quatre entreprises opérant dans le digital, dont Optimum télécom Algérie (Djezzy) pour la création d'un pôle technologique, dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de transition numérique, a indiqué mardi le FNI dans un communiqué. La convention a été signée par Salah Labani, Directeur général du FNI, Boumediene Senouci, Dg d'Optimum Télécom Algérie, Boudjemaa Aouaroun, DG de IT-DEV Spa, Fella Gaouar PDG de Inet Spa, ainsi que Djalal Saidouni, DG de Smart Test Spa. Ce pôle, a-t-on précisé, "a pour vocation de devenir un acteur majeur de la numérisation principalement dans le secteur des finances, en fédérant les compétences, les infrastructures et les filiales technologiques et participations détenues par le FNI". Il constitue, souligne le Fonds, "une étape structurante qui s'inscrit pleinement dans la volonté

des pouvoirs publics de moderniser les institutions de l'Etat et des entreprises et de se positionner comme un acteur technologique de référence au niveau national et régional". Pour le FNI, la mise en place du pôle technologique constitue "un tournant stratégique, qui agira en tant que véhicule d'investissement et permettra d'optimiser les investissements à travers la mutualisation des infrastructures technologiques et mettre au profit l'expertise des entreprises du Pôle afin de participer à l'amélioration du paysage numérique du pays". De même, il contribue à développer des solutions numériques adaptées aux besoins du secteur, explorer les opportunités d'un positionnement au niveau régional et international, tout en participant au développement des services modernes, accessibles et performants aux citoyens et aux entreprises, ajoute le communiqué. En tant qu'acteur majeur du financement des investissements stratégiques et structurants de l'Etat, "le FNI prend aujourd'hui une

dimension nouvelle dans l'écosystème numérique national", note la même source qui souligne que le Fonds œuvre à mettre en place un cadre structuré de coopération, garantissant la cohérence, l'optimisation et la mutualisation des ressources. S'agissant des enjeux de ce pôle, il s'agit de l'intégration des solutions digitales dans les activités du secteur des finances, se positionner comme un acteur dans l'accompagnement des institutions de l'Etat et des entreprises dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de la transformation numérique 2030. Le pôle technologique est aussi appelé à contribuer à la création d'un écosystème favorable au développement de l'investissement dans le domaine technologique, en application des décisions du Conseil des participations de l'Etat qui mandate le FNI à accompagner PME/PMI exercent dans le domaine des télécommunications et de l'innovation technologique, indique la même source.

Investissement

L'AAPI examine avec «Invest in Denmark»
le renforcement de la coopération

Le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a reçu, mardi à Alger, Mme Vanessa Vega Saenz, directrice de l'organisme "Invest in Denmark", relevant du ministère danois des Affaires étrangères, avec laquelle il a examiné les opportunités d'affaires et les mécanismes d'accompagnement de l'investissement dans les deux pays, indique un communiqué de l'Agence. Tenue au siège de l'agence, cette rencontre - qui intervient dans le cadre d'un atelier conjoint portant sur les mécanismes d'attraction des investissements directs étrangers- s'est déroulée en présence d'une délégation de l'organisme "Invest in Denmark", de l'ambassadrice du Royaume du Danemark en Algérie, Katrine From Hoyer, d'un représentant du ministère des

Affaires étrangères, ainsi que de cadres de l'agence. A cette occasion, les politiques des deux pays en matière d'attraction des investissements directs étrangers ont été exposées, ainsi que les missions, les mécanismes d'action et les services offerts par les organismes chargés de la promotion de l'investissement, outre les avantages et opportunités d'investissement disponibles, selon la même source. Les entretiens ont également porté sur la vision stratégique pour attirer les investissements étrangers, les priorités économiques établies, ainsi que l'importance d'un accompagnement efficace des investisseurs, à travers la simplification des procédures administratives, le développement des services numériques et la création d'un climat des affaires favorable. Dans ce cadre, les deux parties ont

souligné l'importance des investissements directs étrangers pour stimuler la croissance économique et créer des emplois, mettant en exergue le rôle central de la diplomatie économique dans cette dynamique, précise le même document. Au terme de la rencontre, les deux parties sont convenues de mettre en place un outil de travail conjoint entre l'AAPI et l'organisme "Invest in Denmark", pour le renforcement de la coopération bilatérale et le partage mutuel de leurs expériences respectives. La visite de Mme Vanessa Vega Saenz revêt une importance particulière, car elle avait occupé, entre 2019 et 2023, le poste d'ambassadrice du Danemark en Algérie, ce qui lui a permis d'avoir une connaissance approfondie du climat des affaires et de l'investissement en Algérie, souligne l'agence dans son communiqué.

Disponibilité des produits pharmaceutiques

Les membres de l'Observatoire de veille installés

Les membres de l'Observatoire de veille pour la disponibilité des produits pharmaceutiques, ont été installés, mardi à Alger, avec pour mission de garantir un approvisionnement régulier du marché national en ces produits. La cérémonie d'installation des membres de ce nouvel organe, composé de représentants de plusieurs secteurs tels que l'Industrie pharmaceutique, la Santé, le Commerce intérieur et extérieur, ainsi que de représentants des officines, des conseils de déontologie et des associations de protection des consommateurs, s'est tenue au siège du ministère de l'Industrie pharmaceutique, sous la présidence du ministre du secteur, M. Ouacim Kouidri. La mission de cet organe consiste à assurer un suivi rigoureux et anticipatif de la disponibilité des produits pharmaceutiques sur l'ensemble du territoire national, à travers la mise en place de mécanismes de veille et de surveillance continue permettant de détecter précocement toute perturbation potentielle dans l'approvisionnement ou la distribution, et de proposer des mesures appropriées pour y remédier avant qu'elles ne se transforment en crises. Il est également chargé de fournir aux autorités publiques des données fiables et objectives, à même d'orienter leurs décisions vers les solutions les plus efficaces et ef-

ficientes. S'exprimant à cette occasion, M. Kouidri a affirmé que cet observatoire constitue un acquis "institutionnel et stratégique", reflétant l'engagement de l'Etat à assurer la sécurité pharmaceutique nationale et un approvisionnement régulier et sécurisé des médicaments et produits pharmaceutiques au profit des citoyens. La création de cet organe "répond à un besoin urgent dicté par les défis auxquels fait face le secteur de l'Industrie pharmaceutique, dans un contexte marqué par des mutations sur le marché mondial ainsi que par les pressions croissantes sur les circuits d'approvisionnement, qui se répercutent sur le marché national", a-t-il dit. "Garantir la disponibilité des médicaments et produits pharmaceutiques n'est pas une simple question technique ou conjoncturelle, mais fait partie intégrante de la sécurité sanitaire nationale et constitue l'une des préoccupations majeures auxquelles l'Etat accorde une attention particulière, sur instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", a-t-il ajouté. Cet organe, précise M. Kouidri, "fera office de trait d'union entre les différents acteurs du secteur: administrations centrales, organismes de régulation, entreprises de production, laboratoires, distributeurs, associations professionnelles, officines et professionnels de terrain. La coordination, le partenariat et la

transparence en seront les piliers fondamentaux pour la réussite de ses missions". Evoquant l'incendie survenu, lundi, dans une usine pharmaceutique relevant du groupe "Biocare" à El-Tarf, le ministre a précisé que des équipes techniques de son département ont été dépêchées sur les lieux pour évaluer les dégâts, assurant que l'incident n'aura pas d'incidence sur l'approvisionnement du marché en produits concernés, ajoutant que cet organe installé sera chargé également d'assurer le suivi de tels incidents. Dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie d'installation, la présidente de l'Observatoire de veille pour la disponibilité des produits pharmaceutiques, Mme Bouchra Bouhannache, a indiqué que cette structure veillera à établir la liste des médicaments connaissant des difficultés d'approvisionnement, grâce à un suivi, en temps réel, de la disponibilité au sein des officines et des établissements hospitaliers. Pour sa part, la secrétaire générale du Syndicat national des pharmaciens d'officine (SNAPO), Mme Nadja Boulefred, a précisé que cet organe permettra d'intervenir rapidement et efficacement en cas de perturbation, tout en donnant aux pharmaciens la possibilité de signaler toute fluctuation éventuelle concernant la disponibilité des médicaments et produits pharmaceutiques.

Secteur de la santé

Nécessité de fournir aux citoyens des résultats concrets

Le ministre de la Santé, M. Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a souligné, mardi, la nécessité de fournir aux citoyens des résultats concrets, en améliorant les services et en garantissant une prise en charge efficace des patients, indique un communiqué du ministère. Lors de sa première réunion avec les cadres de l'administration centrale, au cours de laquelle il a évoqué les grandes lignes de la feuille de route du système de santé, le ministre a exprimé sa

volonté de "déployer tous les efforts pour faire progresser le secteur, à travers l'adoption de nouvelles mesures pratiques au service des patients", soulignant "la nécessité de fournir aux citoyens des résultats concrets, par l'amélioration des services et la garantie d'une prise en charge efficace des patients". M. Ait Messaoudene a précisé que ces mesures "concerneront les services des urgences, considérés comme la première destination à laquelle recourt le citoyen, tout en veillant à consacrer le principe d'équité dans l'accès aux services de santé dans l'ensemble des établissements de santé au niveau national", selon le communiqué. Il a insisté sur "la nécessité d'adopter le système

contractuel comme pilier fondamental de la réforme du système de santé, en raison de la transparence et de l'efficacité qu'il apporte à la gestion, tout en poursuivant le renforcement de la décentralisation des systèmes de gestion, notamment au vu des résultats positifs obtenus dans ce domaine". Concernant la valorisation des compétences des ressources humaines, le ministre de la Santé a appelé à "leur accorder la place qui leur sied, étant l'épine dorsale du secteur de la santé". Il a également exhorté tous les acteurs du secteur à "redoubler d'efforts et à agir dans un esprit d'équipe, au service des patients et pour la promotion du système de santé", selon la même source.

Enfants des zones reculées

Caravane de solidarité pour distribuer des cartables

Les Scouts musulmans algériens (SMA) ont lancé, mardi, une caravane nationale de solidarité pour distribuer des cartables aux élèves des régions reculées, à l'occasion de la rentrée scolaire (2025-2026). A cet égard, le Commandant Général des SMA, Abderrahmane Hamzaoui, a précisé que cette caravane de solidarité, lancée en partenariat avec l'opérateur de téléphonie mobile "Ooredoo" et placée sous le thème "Un petit cartable porte de grands espoirs", s'inscrit dans le cadre d'une convention conclue entre les deux parties, portant sur la mise en œuvre d'un programme commun dans le domaine de la solidarité, au profit de plusieurs franges de la société. Cette campagne s'inscrit également dans le cadre du "soutien aux efforts de l'Etat dans ce domaine et de la consécration des valeurs de solidarité et de cohésion sociale, outre la réunion des conditions adéquates pour une année scolaire réussie". Cette opération vise, dans un premier temps, à "distribuer 10000 cartables aux élèves des régions reculées et aux enfants des familles à faible revenu, l'objectif global étant de distribuer 50000 cartables".

Accidents de la circulation

04 morts et 15 blessés à El Bayadh et Skikda

Quatre personnes ont été tuées et quatre autres blessées, mardi soir à Bougtob (wilaya d'El Bayadh) dans un accident de la circulation impliquant trois véhicules, a indiqué en fin de soirée la direction locale de la Santé et de la Population. L'accident mortel, qui a eu lieu sur la RN 119 près de la commune de Tousmouline après le télescopage de trois véhicules, a fait quatre morts et quatre blessés à différents degrés de gravité, précise-t-on. Le directeur de la Santé, accompagné de responsables locaux de la daïra de Bougtob, s'est rendu au chevet des blessés pour s'enquérir de leur état de santé et leur prise en charge médicale, alors que les corps des quatre victimes ont été déposés à la morgue, ajoute-t-on de même source. Un autre accident de la circulation a fait 11 blessés, ce mardi dans la wilaya de Skikda. Les victimes, présentant des blessures de gravité variable, ont été prises en charge par les secours et évacuées vers l'hôpital local. Selon un communiqué de la Protection civile, l'accident s'est produit à 14h14 au niveau de la localité d'El Aouinet, relevant de la commune de Khanaq Mayoun, dans la daïra d'Ouled Attia. Il s'agit d'un véhicule léger qui a dérapé avant de se renverser, causant des blessures à 11 passagers. Les équipes de secours sont rapidement intervenues sur les lieux pour prodiguer les premiers soins et transporter les blessés vers l'établissement hospitalier le plus proche. Des enquêtes ont été ouvertes par les services compétents afin de déterminer les causes exactes de ces accidents.

Trafic de psychotropes

Saisie de plus de 14 000 capsules à Alger et El-Meghaïer

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont réussi à neutraliser l'activité d'un réseau criminel composé de six individus, avec la saisie de plus de 3000 capsules de psychotropes, a indiqué, mardi, un communiqué du même corps de sécurité. «Dans le cadre de la lutte contre les crimes liés au trafic illicite de psychotropes, la Brigade mobile de la Police judiciaire (BMPJ) de Gué de Constantine, relevant de la Sûreté de la circonscription administrative de Bir Mourad Rais, a neutralisé l'activité d'un réseau criminel composé de six individus, avec la saisie de 3270 capsules de psychotropes», précise le communiqué. «Suite à des investigations de terrain, les enquêteurs de la BMPJ ont démasqué l'activité d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic illicite de psychotropes, et procédé à l'identification et à l'arrestation de ses membres, ainsi qu'à la saisie de cette quantité de poisons». L'opération s'est soldée également par «la saisie d'une somme d'argent en monnaie nationale estimée à 490 millions de centimes issue des revenus criminels», ajoute la même source, soulignant que «les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République territorialement compétent». Pour leur part, les éléments de la Gendarmerie nationale (GN) de Sidi Amrane (Wilaya d'El-Meghaïer) ont saisi plus de 11.000 comprimés psychotropes, a indiqué, mardi, un communiqué des services de la GN. «Dans le cadre de la lutte contre les différentes formes de criminalité et la préservation de la sécurité et de la quiétude publiques, les éléments de la brigade territoriale de la GN de Sidi Amrane ont intercepté, dans un barrage érigé au niveau d'une intersection reliant les routes nationales 123 et 3, un bus de transport de voyageurs en provenance d'une wilaya du Sud vers une wilaya de l'Ouest». «Suite à la fouille des bagages des passagers, 11.100 comprimés psychotropes (Prégabaline) ont été découverts à l'intérieur d'une valise appartenant à deux individus». Au terme de cette opération, «les deux suspects ont été immédiatement arrêtés et conduits au siège de la brigade pour la poursuite de l'enquête», précise la même source, ajoutant qu'«après parachèvement de l'enquête, ils seront présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Djamaa».

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'EL BAYADH
DAIRA DE ROGASSA
COMMUNE DE ROGASSA
N° FISCALE 098432025063917

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions de la loi N° 23-12 du 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et le décret présidentiel n° 15-247 du 2 dhou el Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public ; Le Président de l'Assemblée Populaire Communal de la Commune de ROGASSA, informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis l'appel d'offre avec exigence de capacités minimales N° 05/2025 paru en date du 03/08/2025 relatif à :

* ENTRETIEN CHEMIN COMMUNAL RELIANT ROGGASA – KEF LAHMAR (Différentes section)

Que cette opération est attribuée provisoirement à l'entreprise indiquée ci-après

Intitulé de l'Opération	L'entreprise Retenue et numéro fiscale	Note technique obtenu	Montant de l'offre	Délai de Réalisation
ENTRETIEN CHEMIN COMMUNAL RELIANT ROGGASA – KEF LAHMAR (Différentes section)	BELABED KAMEL 198732010049137	63.00/100	24.950.016.00 DA	180 Jours

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la commune de Rogassa dans un délai de 10 jours à compter de la première parution du présent avis d'attribution provisoire dans les quotidiens nationaux.

Les soumissionnaires concernés n'ayant pas été retenus sont invités au plus tard dans les trois jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du Marché dans les quotidiens nationaux à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres.

LE PRESIDENT APC

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°2531012562 18.09.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة الأشغال العمومية والمنشآت القاعدية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES DE BASE

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
DE LA WILAYA SIDI BEL ABBES
CODE NIF:408015000022082

مديرية الأشغال العمومية
لولاية سيدي بلعباس
الرقم الجبائي: 408015000022082

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
(Code ANEP N°2531010849)

Conformément au décret présidentiel n°15-247 du 02 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, Le Directeur des Travaux Publics de la Wilaya de Sidi Bel Abbés informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par l'avis d'appel d'offres ouvert avec capacités minimales paru sur les quotidiens «EL CLASSICO» et « CARREFOUR D'ALGERIE» le : 28/07/2025, concernant le projet suivant :

Entretien des Routes Nationales –Exercice 2025-
2/Entretien périodique (Travaux à l'Entreprise)
Entretien de la signalisation routière et élimination des points Noirs

LOT N°04: Fourniture et mise en œuvre de 236km de signalisation horizontale sur RN

A L'issu de la procédure d'évaluation et d'analyse des offres conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, le projet est attribué provisoirement comme suit :

ENTREPRISE	Montant de l'offre	Note Technique	Délai	OBS
SARL SPSRS NIF : 099916000756214	DA 23.762.158,00	80 Pts	Trente (30) Jours	Offre retenue (Offre Unique et Pré qualifiée techniquement)

N.B : Tous les soumissionnaires ayant participé à cet avis d'appel d'offres, sont invités à se rapprocher de la D.T.P de la wilaya de Sidi Bel Abbés pour consulter le Procès-verbal de choix du soumissionnaire durant les trois (03) jours à compter de la date de parution de l'avis d'attribution provisoire.

Les recours éventuels à l'encontre de la présente décision, peuvent être introduits auprès de Monsieur Le Directeur des Travaux Publics de la Wilaya de Sidi Bel Abbés un recours Durant les 10 jours à compter de la 1^{re} parution du présent avis.

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°2531012567 18.09.2025

Pour Toutes vos
annonces

Veuillez
nous Contacter

par

email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

ou Venez nous voir au

16 Bd Benzedjeß - Oran

Rentrée sociale et scolaire 2025-2026 à Oran

Tout pour garantir un environnement sain et qualitatif

Par B. Habib

À moins de cinq jours de la rentrée scolaire 2025-2026 et de la rentrée sociale, le dénominateur commun reste indubitablement focalisé sur la mobilisation autour de la prise en charge des couches démunies parmi les citoyens et la solidarité en faveur des élèves issus des sites paupérisés et fragilisés par le pouvoir d'achat. Alors que les autorités locales s'activent depuis mi-août à lancer les nouveaux projets et à superviser l'achèvement des chantiers des nouveaux établissements scolaires en cours, notamment au niveau des Pôles urbains ou il est enregistré une surcharge de classes, le défi des pouvoirs publics

semble étroitement lié à l'amélioration qualitative des conditions de scolarisation et du niveau de vie quotidien des citoyens dès qu'une véritable course contre la montre est engagée actuellement pour remettre de l'ordre dans les différents chantiers en cours et peaufiner les dernières retouches de la double rentrée sociale et scolaire 2025-2026 d'autant plus que les dernières instructions du wali d'Oran, Samir Chibani, en visite dans plusieurs quartiers et sites de projets en cours, ont permis de relever les carences et y remédier dans la perspective de garantir une rentrée sociale et scolaire, sereine et améliorée par rapport aux précédentes. Près de 03 millions de manuels scolaires prévus pour la distribution,

de nouvelles structures éducatives réceptionnées et une population d'élèves attendue annoncée en retour aux bancs des classes dépassant les 200.000. Ainsi, à l'occasion de la prochaine rentrée scolaire, le secteur éducatif de la wilaya d'Oran entend, en effet, jouer les premiers rôles et terminer définitivement avec le sempiternel problème de la surcharge pesant depuis des années sur un secteur aussi stratégique. La dynamique de changement, intervenu au sein du gouvernement et les nouvelles instructions données aux walis, ont eu l'effet de booster davantage et encore les préparatifs pour permettre de garantir un environnement sain, serein et plus sécurisé lors de la prochaine double échéance.

Université Oran 1

Plus de 5.000 nouveaux étudiants inscrits

L'université Oran 1 Ahmed Ben Bella accueille plus de 5 000 nouveaux bacheliers pour l'année universitaire 2025-2026, avec l'ouverture de nouvelles spécialités en adéquation avec les besoins du tissu économique, a-t-on appris lundi auprès de cet établissement d'enseignement supérieur. La faculté des sciences exactes et appliquées arrive en tête avec près de 1 100 étudiants, suivie par la faculté de médecine avec environ 800 inscriptions, puis la faculté des sciences de la nature et de la vie avec près de 750 nouveaux étudiants. Ces effectifs traduisent une orientation marquée des nouveaux inscrits vers les filières scientifiques et techniques, a indiqué à l'APS la chargée de la communication de l'université, Soumia Berhil. Par ailleurs, les nouvelles spécialités enregistrent un fort engouement, notamment l'informatique, avec 138 étudiants inscrits en cycle ingénieur d'Etat et 381 en licence. Le même constat est relevé pour la filière traduction (anglais et espagnol), qui a attiré plus de 250 nouveaux étudiants, a fait savoir la même source. Le parcours de formation d'enseignant du primaire, ouvert à la faculté des lettres, a également connu une forte affluence avec 305 inscriptions, traduisant un regain d'intérêt pour la

profession d'enseignant du premier cycle, considéré comme la pierre angulaire du système éducatif. La même faculté accueille aussi 342 étudiants en littérature arabe et 70 en langue turque, des formations orientées vers l'enseignement secondaire, ce qui fait de la faculté un pôle majeur dans la préparation des futurs enseignants des langues et des lettres. La faculté des sciences islamiques s'est concentrée sur la formation d'enseignants pour le secondaire, avec 70 nouveaux inscrits en parcours spécialisé dans les matières islamiques, afin de pallier le déficit enregistré dans ce domaine, de plus en plus demandé au niveau national, a ajouté Mme Berhil. Poursuivant ses efforts pour s'imposer comme une université de quatrième génération fondée sur la qualité, la numérisation et l'innovation, l'université a introduit plusieurs nouvelles filières à la faculté des sciences exactes et appliquées (ingénieur d'Etat en cyber-sécurité, science des données, génie logiciel, intelligence artificielle et systèmes d'information), à la faculté des sciences de la nature et de la vie (master en chimie pharmaceutique) et à la faculté des sciences et technologies (ingénieur d'Etat en génie des procédés). D'autres nouveautés concernent la faculté des

sciences humaines, qui a introduit un cursus de formation pour une licence en archivistique, la faculté des sciences islamiques, avec des masters en finance islamique contemporaine et en doctrine islamique, la faculté des lettres et des arts, avec une licence en langue turque, en design, en intelligence artificielle appliquée à la création de contenu, ainsi qu'un master en écriture de scénario et entrepreneuriat artistique.

Pour le paiement des factures Sonelgaz encourage ses clients à utiliser l'application «BaridiMob»

Dans le cadre de l'amélioration de ses services, la direction de Distribution de l'électricité et du gaz d'Oran rappelle que la société Sonelgaz a lancé un nouveau service permettant le règlement des factures de manière rapide, simple et sécurisée via l'application «BaridiMob», et ce, à tout moment et en tout lieu. Ce service vise à renforcer la numérisation et à offrir à nos clients des solutions modernes, garantissant la rapidité dans le traitement des opérations financières et la réduction de l'affluence au niveau des agences commerciales. Pour payer via l'application Baridi Mob, il suffit de télécharger l'application «BaridiMob» depuis Google Play ou l'App Store. Ensuite sélectionner le service Paiement de factures dans le menu principal. Rechercher l'établissement Sonelgaz ou le choisir dans la liste des institutions disponibles. Saisir le numéro client figurant sur la facture (N° Client). Choisir la facture à payer dans la liste des factures impayées, puis cliquer sur Continuer. Sélectionner la source de paiement, puis recevoir le code de confirmation par SMS. Saisir le code secret pour valider l'opération. Un message SMS vous sera envoyé confirmant le succès du paiement. Conservez le reçu de la transaction comme preuve de paiement et présentez-le en cas de besoin.

Education

Plus de 430 écoles primaires seront équipées de tablettes

Plus de 430 écoles primaires de la wilaya d'Oran seront dotées de tableaux électroniques intelligents dans le cadre du programme de l'école numérique pour l'année scolaire 2025-2026, a indiqué le directeur local de l'Education, Abdelkader Oubelaïd. M. Oubelaïd a précisé à l'APS que cette opération, lancée par le ministère de l'Education nationale dans le cadre de la quatrième phase du projet, sera réalisée progressivement tout au long de l'année scolaire et concernera plus de 3.000 groupes pédagogiques des classes de 3ème, 4ème et 5ème années de chaque établissement. Il a ajouté qu'à la fin de l'année scolaire, l'ensemble des écoles primaires de la wilaya, dont le nombre dépasse 600 établissements répartis sur toutes les communes, seront équipées de ce support pédagogique. L'objectif de cette opération est d'alléger le cartable scolaire, de remplacer le manuel papier par le manuel numérique et de promouvoir l'enseignement digital, afin d'améliorer l'apprentissage et le rendement pédagogique des élèves. Ces tablettes électroniques comportent également des applications adaptées aux programmes scolaires des élèves. L'opération est suivie par des ingénieurs en informatique relevant de la direction de l'éducation, chargés d'accompagner les établissements scolaires et d'assurer le suivi technique et la maintenance, a ajouté la même source.

Chiens errants au cœur d'Oran Les élus sommés d'agir contre l'insécurité et les risques sanitaires



Le centre de la ville d'Oran censé être un espace de vie, de sérénité et de commerce, est aujourd'hui livré à la peur. Des meutes de chiens errants occupent trottoirs et places, imposant leur loi aux passants. Femmes, enfants et personnes âgées... personne n'est à l'abri d'une attaque ou d'un accident provoqué par ces animaux laissés à l'abandon. Comment accepter que le cœur de la ville d'Oran (place d'armes) soit transformé en terrain de danger permanent ? Comment tolérer que les habitants marchent la peur au ventre, alors que les responsables chargés de cette mission observent, sans action efficace et durable ? Ce n'est plus un simple désagrément, mais un problème de sécurité publique. Il met en cause la responsabilité directe des élus et des services concernés, incapables de protéger les citoyens et de préserver l'image de la ville. Le silence et l'inaction ne sont plus permis. La population exige des mesures immédiates fermes et responsables. Il en va de la dignité de la ville et de la sécurité de ses habitants. Le centre-ville ne doit pas être un terrain abandonné aux animaux, mais un espace sûr pour ses habitants. Le mutisme des élus et responsables est lourd de conséquences. Car derrière l'errance animale, il y'a aussi des risques sanitaires graves : propagation de la rage, transmission de maladies, traumatisme psychologique après les attaques. Chaque jour de retard est une prise de risque supplémentaire. **Youcef Chaïbi**

Tiaret

Le wali assiste les imams dans leur journée nationale



À l'instar de toutes les wilayas et à l'occasion de la Journée nationale de l'Imam qui coïncide le 15 septembre de chaque année, le wali de la wilaya, M.Said Khalil, a participé aux activités de la célébration de la Journée nationale de l'Imam, ce lundi 15 septembre 2025, dans la salle de conférence de la mosquée « Salah Eddine El-Ayoubi » de la ville de Tiaret, accompagné du président de l'Assemblée populaire de wilaya et en présence des autorités locales, civiles et militaires et des imams agréés. Cet événement national, approuvé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, constitue une reconnaissance du statut de l'Imam et de son rôle savant et social dans la société, et une affirmation de sa position de maillon de sécurité pour la nation. À cette occasion, le wali et le directeur des Affaires religieuses et des Wakfs ont prononcé un discours sur le programme des célébrations. Le secrétaire du Conseil scientifique, son éminence Cheikh Muhamed Karma, a également prononcé un discours sur le message de l'imam visant à préserver les principes et valeurs religieux nationaux. Un membre du Conseil scientifique, El-Imam Cheikh Benhamouda Miloud, a également prononcé un discours sur l'imam en tant que maillon de sécurité pour l'autorité religieuse nationale et le rôle fondamental que doit jouer l'imam envers les populations à travers les missions que doit honorer l'imam prêcheur. Dans son discours, le wali a souligné que la célébration de la Journée nationale de l'Imam constituait un renouvellement du pacte moral, politique et religieux avec le message de la mosquée ainsi qu'une reconnaissance du rôle de l'imam dans l'éducation de la société. Au terme de cette rencontre, 25 imams bénéficiaires de la Omra aux Lieux Saints ont été honorés ainsi que les imams titulaires de diplômes universitaires et ayant excellé dans divers examens officiels pour renforcer le secteur des affaires religieuses et des Wakfs dans la wilaya de Tiaret. L. Bouhala

Chlef

150.000 doses de vaccin contre la peste des petits ruminants

Une campagne de protection du cheptel est lancée à Chlef, avec 150.000 doses de vaccin contre la peste des petits ruminants. L'Inspection vétérinaire de la Direction des services agricoles de Chlef a affecté 150.000 doses de vaccin pour la vaccination des ovins et caprins contre la peste des petits ruminants, dans le cadre des efforts de protection du cheptel, a-t-on appris de cette instance. Lancée le 14 août dernier, cette campagne de vaccination préventive cible entre 230.000 et 250.000 têtes d'ovin et caprins âgés de plus de quatre mois, avec la mobilisation de vétérinaires privés pour sa mise en œuvre à travers les différentes communes de la wilaya, a indiqué l'inspecteur vétérinaire de la wilaya, Laredj Bouabdallah. Plus de 81.000 ovins et caprins ont été vaccinés depuis le début de cette campagne à ce jour, a-t-il ajouté. Il a, à ce titre, salué la prise de conscience des éleveurs et leur implication dans la protection du cheptel, ainsi que leur respect des consignes sanitaires dans ce domaine. «L'opération se poursuit toujours, et la wilaya va réceptionner un nouveau lot de vaccins dans les prochains jours», a informé le même responsable.

Le wali de Tissemsilt multiplie ses déplacements sur le terrain

Une gouvernance de proximité au service des citoyens

Par Abdenour M.

Fidèle à une approche axée sur l'écoute et la proximité, le wali de Tissemsilt, M. Bouzaid Fethi, a multiplié ses déplacements sur le terrain, réaffirmant sa volonté de placer les préoccupations citoyennes au centre de l'action publique. Ce mardi, il s'est rendu successivement dans deux localités rurales : le douar Latyar, rattaché à la commune de Tamallahet, et le douar Kouacem, relevant de la commune de Lardjem. Cette tournée s'inscrit dans une stratégie globale visant à rapprocher davantage l'administration des citoyens et à veiller au suivi rigoureux des projets de développement. L'objectif affiché est clair : assurer un développement harmonieux et équitable entre toutes les communes de la wilaya. Dès son arrivée à Latyar, le wali a voulu s'imprégner de la réalité quotidienne des habitants, prenant le temps d'évaluer leurs conditions de vie et d'échanger directement avec eux. Le constat des efforts déjà engagés, mais aussi des insuffisances à combler, a permis de dresser un état des lieux précis. À Kouacem, la même démarche a prévalu : inspection des projets en cours, évaluation des infrastructures existantes et rencontres avec les citoyens. Ces échanges, marqués par une grande franchise, ont mis en lumière les besoins prioritaires : amélioration du réseau routier, extension du raccordement à l'eau potable, électrification des zones rurales, renforcement des équipements scolaires et meilleure prise en charge sanitaire. La dimension humaine a été particulièrement présente tout au long de ces déplacements. M. Bouzaid Fethi a longue-

ment échangé avec les habitants des deux douars, instaurant une dynamique de communication directe et sincère. Cette démarche témoigne d'une volonté ferme de bâtir une relation de confiance durable entre l'administration et la population. Le wali a affirmé que chaque doléance recueillie serait prise en considération avec sérieux et étudiée dans le cadre des priorités fixées. Pour lui, l'écoute active des citoyens constitue un levier essentiel pour adapter les politiques publiques aux besoins réels du terrain. En mettant l'accent sur le désenclavement des zones rurales, l'amélioration des infrastructures publiques et le soutien à l'agriculture locale, le wali a donné des instructions fermes aux services

techniques et responsables locaux. La consigne est claire : accélérer la cadence des réalisations et garantir la qualité des projets. Ces sorties sur le terrain, largement relayées par la presse locale, s'inscrivent dans une dynamique nouvelle qui consacre une gouvernance participative, basée sur la transparence, la concertation et le suivi permanent des projets. M. Bouzaid Fethi a conclu sa tournée en réaffirmant que le développement rural restera une priorité pour l'État et que les zones reculées, à l'instar de Latyar et Kouacem, bénéficieront d'une attention particulière. Cette démarche vient consolider la volonté des autorités locales d'inscrire la wilaya dans une trajectoire de développement durable et inclusif.

Relizane

La montagne a accouché d'une souris

Par N.Aymen

La rentrée scolaire suscite, comme chaque année, une attention particulière pour les autorités nationales et de ce fait, le ministre tutelle met les bouchées doubles pour la réussite de l'événement notamment le volet des fournitures scolaires. Et dans cette optique, à Relizane, un salon de vente de ces fournitures a été organisé à la maison des Arts et Métiers, sous l'égide du ministère du Commerce intérieur et le haut patronage du wali dans le but de se mettre au diapason de cet événement et surtout répondre aux besoins en matière des différentes fournitures scolaires et permettre aux petites et moyennes bourses de trouver un refuge des prix abordables. Or, l'organisation de ce salon n'a pas été à la

hauteur de ce rendez-vous et la montagne a accouché d'une souris. En effet, trois petits stands installés dans un hall étroit de la maison des Arts et Métiers ne pouvant répondre à la forte demande des citoyens. Certains des parents d'élèves venus s'approvisionner n'ont pas caché leur déception devant les produits exposés et des prix affichés. Une dame a rétorqué en disant que des particuliers installés dans différents coins de la ville offrent dix fois plus de fournitures que celles mises en vente dans ce salon et à des prix raisonnables. Il semble que les autorités ont échoué dans le choix du lieu de l'organisation de ce salon qui aurait dû être organisé dans un endroit plus spacieux afin de permettre la mise en place de plusieurs stands qui devaient répondre aux sollicitations des citoyens.

Saïda

Éducation, logement, santé et divers projets au crible

Par OULD OGBAN

En organisant ses multiples sorties sur le terrain, les décideurs locaux veulent constater par eux-mêmes les insuffisances et autres lacunes qui caractérisent encore la wilaya de Saïda. Ainsi donc, les projets de réalisation, notamment ceux du secteur de l'Education, sont les plus en vue d'autant plus que la rentrée scolaire 2025/26 est à quelques encablures. Du côté de la population, celle-ci espère un vrai changement. La sonnet-

te est donc tirée et la couleur annoncée pour peu que tous les acteurs impliqués dans la gestion de la Cité suivent. Il faut dire que lors de ces sorties sur le terrain, les coups de semonce n'ont pas manqué ni d'ailleurs des satisfécits mais des admonestations ont été distribués aux entreprises chargées de la réalisation des divers projets lancés à travers toutes les communes de la wilaya, quitte à heurter certaines sensibilités. Disons que Saïda est tombée, depuis ces dernières années, en décrépitude au point où la situa-

tion est devenue insoutenable et ses habitants la qualifient ironiquement de zone d'ombre. Un gâchis, bien entendu, à l'actif d'une responsabilité partagée entre la bêtise humaine et l'insolence de certains responsables qui découvrent pour la première fois la réalité du terrain alors que nos élus n'ont de vocation que de la figuration lors des sorties officielles. Ces derniers ne cessent d'accumuler les erreurs de gestion et de comportement en toute impunité. En somme, le tout reste de sauver ce qui reste à... sauver !

Formation professionnelle à Saïda

On prépare activement la rentrée

Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnel de la wilaya de Saïda prépare soigneusement et laborieusement sa session octobre 2025/2026, selon M.Kadi Mahmoud, chargé de la communication. "Afin de diversifier l'offre et l'ouverture d'opportunités d'emploi aux stagiaires, nous avons mis à leur disposition un Guide des offres de formation, 2.180 postes pédagogiques pour une formation di-

plômante. 2.300 postes pédagogiques pour une formation qualifiante soit un effectif égal à 4.480 PP. Tous jours selon les déclarations du chargé de communication, " en parallèle, un programme de sensibilisation et d'information en collaboration avec les cadres du secteur est mené ainsi qu'avec tous les partenaires en vue de faire connaître les possibilités de formation offertes, ajoutant à cela une Caravane de sensibilisation ciblant

les différentes communes de la wilaya est toujours en cours. A signaler que des olympiades régionales sont prévues du 21 au 24 septembre 2025 à Tlemcen et notre wilaya participera dans différentes spécialités" dira-t-il. À noter que dans le cadre du partenariat, des conventions avec les secteurs de l'agriculture, le milieu carcéral et autres, sont prévues lors de la prochaine rentrée.

OULD OGBAN

Béjaia

Un réseau impliqué dans l'émigration clandestine démantelé



Par Hocine Smaâli

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, la Brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la sûreté de wilaya de Béjaïa a réussi, la semaine dernière, à mettre fin à une tentative d'émigration clandestine. L'opération, menée en coordination avec la Gendarmerie nationale et les garde-côtes, a permis l'arrestation de douze personnes, dont trois jeunes femmes. Selon un communiqué de la sûreté de wilaya de Béjaïa, «l'affaire a débuté à la suite d'informations

signalant la préparation d'une traversée illégale par mer depuis les plages de l'ouest de Béjaïa. Un dispositif de surveillance a immédiatement été déployé sur le littoral». Le même document précise que «les forces de l'ordre ont repéré plusieurs individus munis de sacs à dos, empruntant un chemin menant à la plage de Tighramt». Surveillés à distance, «les suspects attendaient l'arrivée de l'embarcation. Vers quatre heures du matin, le bateau destiné à la traversée est apparu», précise la cellule de communication de la sûreté de wilaya de Béjaïa, en ajoutant qu'«une fois l'in-

tervention déclenchée, toutes les personnes présentes sur les lieux ont été encerclées et interpellées sur-le-champ». Toujours selon la même source, un dossier judiciaire a été ouvert pour «trafic de migrants au sein d'un réseau criminel organisé, organisation de traversées contre rémunération et tentative de sortie illégale du territoire national». Présentés devant le tribunal territorialement compétent, deux suspects ont été placés sous mandat de dépôt pour «trafic de migrants», un autre a été placé sous contrôle judiciaire, tandis que le reste du groupe a été remis en liberté.

Campagne Labours-semailles à Bouira

Plus de 75.000 ha à emblaver

Une superficie de plus de 75.000 ha sera emblavée au titre de la campagne labours-semailles de 2025-2026 dans la wilaya de Bouira, où d'importants moyens humains et matériels ont été mobilisés pour réussir la saison agricole, a-t-on appris dimanche auprès de la direction des services agricoles (DSA). Une commission chargée de préparer cette campagne et d'accompagner les agriculteurs a été installée depuis quelques jours à Bouira, où la campagne labours-semailles a déjà commencé, a indiqué à l'APS le directeur des services agricoles (DSA), Zine Labidine Bendjaballah. Sur l'ensemble de la superficie à emblaver cette saison, «55.000 ha seront consacrés au blé dur auquel la wilaya accorde «la priorité», a expliqué le même responsable. Pour réussir campagne agricole, la DSA a mobilisé près de 33.000 tracteurs, 378 semailles, et près de 1.700 remorques, pour mener à bien l'opération à travers les différentes communes. Trois points de distribution d'engrais ont été installés à Bouira, Ain Bessam (Ouest) et Sour El Ghouzlane (Sud). La wilaya dispose de huit points de distribution de la semence, dont trois à Bouira, trois à Ain Bessam, un à Sour El Ghouzlane et un autre à Dirah, a précisé M. Bendjaballah, tout en réitérant la volonté des services agricoles à soutenir les agriculteurs pour réussir la campagne de cette année. Pour le stockage des céréales, le problème «ne se pose plus» pour la wilaya de Bouira, après la réalisation de huit centres de stockage construits à El Hachimia, El Asnam, et Taghzout avec une capacité de plus



de 1,4 millions de quintaux, selon les détails fournis auparavant par la Coopérative de céréales et de légumes secs (CCLS) de Bouira. Les huit nouveaux centres de stockage, déjà ouverts, constituent «un véritable acquis» pour la CCLS de Bouira et pour

les agriculteurs, et vont leur faciliter le stockage de la production céréalière, et d'assurer davantage la sécurité alimentaire notamment pour ces produits stratégiques, s'est réjoui le directeur de la coopérative, Morsli Am Enafs.

Parc national du Djurdjura

Installation du comité de gestion de la réserve de biosphère

Un comité de gestion de la Réserve de biosphère du Djurdjura a été installé lundi à Bouira, à l'issue d'une assemblée générale tenue au siège du Parc national du Djurdjura (PND) en présence de l'ensemble des acteurs environnementaux et de la biosphère, a-t-on appris auprès des responsables du parc. L'assemblée générale a regroupé des représentants des collectivités locales et de comités de villages et d'associations, des opérateurs économiques, des guides de montagnes, entre autres, selon les détails fournis par le directeur du PND, Ahmed Dahmouche. Des enseignants chercheurs des universités de Bouira et de Tizi Ouzou, ainsi que des représentants des Assemblées populaires communales (APC) concernées, étaient également présents à cette rencontre. «C'est à l'issue de cette assemblée que le comité a été constitué, suite à un long travail de consultation mené deux mois durant avec les secteurs de gestion, puis de sensibilisation des différents acteurs de la réserve de biosphère», a expliqué à l'APS M. Dahmouche.

Souk Ahras

Une journée d'étude consacrée à la culture du safran

Une journée d'étude pratique dédiée à la culture et à la production de safran a été organisée, mardi à Souk Ahras, à l'initiative de la chambre de l'agriculture, dans l'optique de promouvoir les filières agricoles à haute rentabilité économique. Quelque 20 porteurs de projets, des étudiants universitaires, des représentants d'associations locales et des femmes au foyer ont participé à cette journée de formation qui leur a permis de recevoir des explications sur cette précieuse épice et son mode de culture dans la région de Souk Ahras dont les caractéristiques en termes de climat et de type de sol favorisent la croissance. Lors de cette journée d'étude, supervisée par le secrétaire général de l'Association algérienne pour la promotion du safran, Samir Ghodbane, une action de plantation pratique modèle a été réalisée à la pépinière "le coin vert" de la commune de Souk Ahras, où les techniques pour cultiver le safran de façon optimale ont été expliquées. Des techniques, a-t-on expliqué, que les participants doivent suivre et assimiler pour garantir une production abondante de safran qui constitue, lorsque les méthodes scientifiques de culture sont respectées, une alternative économique prometteuse. De son côté, le secrétaire général de la chambre de l'agriculture de la wilaya de Souk Ahras, Hamza Bechihi, a souligné, en marge de cette journée d'étude pratique, inscrite dans le cadre d'une série de sessions de formations agricoles destinées à soutenir et développer les filières agricoles à haute valeur ajoutée, "l'importance de cette initiative en raison, notamment, de l'engouement croissant pour la culture du safran". Il a également noté que cette journée de formation "constitue une occasion précieuse pour transmettre et élargir les connaissances autour de cette filière prometteuse". Il a également appelé les agriculteurs et les personnes intéressées, en particulier les étudiants universitaires, à se tourner vers cette agriculture alternative, car elle constitue, selon lui, "un choix stratégique pour créer de la richesse et renforcer le développement agricole local". Pour sa part, l'étudiante universitaire Fatma Aya, l'une des participantes à cette journée d'étude, a salué l'importance de cette initiative, et fait part de son grand intérêt pour la filière du safran qui "est également soutenue sur le plan de la recherche par les étudiants de l'université".

Rentrée scolaire à Médéa

2,2 milliards de DA pour la restauration et le transport scolaire

Au titre de l'année scolaire 2025/2026 à Médéa, une enveloppe financière de 2,2 milliards de DA a été consacrée à la restauration et le transport scolaire, selon la direction locale de l'Education. Cette apport vise à garantir de meilleures conditions de scolarisation aux élèves, dont ceux habitant dans les zones rurales. Un montant de 1,6 milliard de DA est réservé au volet restauration, ce qui permettra la prise en charge de plus de 130.000 élèves scolarisés dans les établissements éducatifs du cycle primaire, sur un total de 151.000 élèves, soit un taux de couverture de 86%, a fait savoir la même source. Quelque 680 écoles sur les 749 établissements du cycle primaire bénéficient de cette prestation, ce qui représente 90% des écoles opérationnelles à travers les 64 communes de la wilaya, a-t-on précisé. En prévision de l'ouverture de ces cantines, prévue dès la première semaine de la rentrée scolaire, une session de formation a été lancée récemment par les secteurs du commerce et de l'éducation pour le personnel affecté à ces structures du secteur de l'éducation, a-t-on signalé. Par ailleurs, une enveloppe de 640 millions de DA a été débloquée pour le transport des élèves, notamment ceux issus des zones rurales, a indiqué la même source, précisant que 982 bus ont été mobilisés pour assurer le déplacement des élèves scolarisés vers les 577 établissements éducatifs de la wilaya couverts par ce parc roulant.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة العدل
مجلس قضاء الشلف
محكمة الشلف
مكتب الأستاذة : فلاح أسيا
محاضرة قضائية لدى محكمة الشلف
اختصاص مجلس قضاء الشلف
رقم الهاتف : 020.64.39.05
الإعلان عن البيع بالمزاد العلني

طبقا للمادة 750 وما بعدها من قانون الإجراءات المدنية والإدارية.
بتاريخ السابع عشر من شهر سبتمبر سنة الفين وخمسة وعشرون. تعلن الأستاذة فلاح أسيا محضر قضائي لدى محكمة الشلف الكائن مكتبها بحي الليمون العمارة "د" الطابق الأرضي بالشلف والموقعة أسفله. لفائدة السيد الشركة ذات المسؤولية محدودة والشخص الوحيد بوتيش عاشور، الساكن الجهة الخضراء العمارة س رقم 09 الدار البيضاء الجزائر. ضد الشركة ذات المسؤولية المحدودة بيكوجاكس. وبناء على أمر أداء الصادر عن رئيس المحكمة حسين داي بتاريخ 2017/05/28 تحت رقم الترتيب: 17/د/50. وبناء على الحكم الصادر عن محكمة حسين داي القسم التجاري/ البحري بتاريخ 2018/03/01 فهرس رقم 18/01492 الممهور بالصيغة التنفيذية. وبناء على توقيع الحجز التنفيذي على المنقولات المنفذ عليها الصادر عن رئيس محكمة الشلف المؤرخ في 25/04/14 تحت رقم 25/00778. وبناء على أمر تعيين الخبير الأستاذ عروس عبد الله المؤرخ في 25/05/20 تحت رقم 25/01112. وبناء على الخبرة المؤرخة في 25/05/18 تحت رقم 25/535. وبناء على الحكم الصادر عن محكمة الشلف القسم الاستعجالي بتاريخ 2025/08/06 فهرس رقم 25/03798 عن الشروع في بيع عن طريق المزاد العلني عن طريق 000 التعهدات المختومة الحصة finisseur travaux publiques بسعر افتتاحي 23.800.000.00 دج. وذلك يوم الثلاثاء 2025/09/23 على الساعة 10:00 صباحا بمكتبنا. شروط البيع العامة: للاطلاع على شروط البيع يتعين الرجوع إلى دفتر الشروط الذي يسحب من مكتب المحضر قضائي مقابل دفع مبلغ 2000 دج الأشخاص المعنيين بالمشاركة في المزايدة عن طريق التعهدات المختومة. ملزمون بدفع ضمان مسبق مقدّر ب : 500.000.00 خمسة مائة ألف دينار جزائري غير قابل للاسترداد في حالة التنازل البيع بدون ضمان وعلى الحالة التي توجد عليها المنقولات يمكن زيارة المنقولات المعروضة للبيع ابتداء من أول يوم لنشر الإعلان في الصحف الوطنية وخلال أيام العمل من التاسعة صباحا 09:00 إلى غاية الرابعة مساء 16:00 مساء للمزيد من المعلومات يرجى الاتصال بمكتب المحضر القضائي أو الاتصال على الرقم : 020.64.39.05

المحضر القضائي
18.09.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغانم
محكمة مستغانم
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة، علنيا، حضوريا، ابتدائيا: في الشكل: قبول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع: إفراغ الحكم ما قبل الفصل في الموضوع الصادر عن محكمة الحال، قسم شؤون الأسرة بتاريخ: 2025/05/27 تحت رقم فهرس 3252 وإعتماد تقرير الخبرة المنجز من قبل الخبير غنو الحبيب المودع بتاريخ: 2025/03/05 وبالنتيجة الحكم بالحجر على المدعى عليها مناد عائشة المولودة بتاريخ 2006/04/07 بهران مع تعيين المدعى مناد محمد مقدما عليها لرعايتها وإدارة شؤونها المالية والإدارية بدلا عنها. مع أمر ضابط الحالة المدنية لبلدية وهران الأمر بنشر منطوق هذا الحكم بأي جريدة وطنية يومية على نفقة المدعى. تحميل المدعى المصاريف القضائية المتعلقة بالدعوى الحالية والدعوى السابقة بما فيها مصاريف الخبرة المنجزة. بذا صدر الحكم وأفصح به جهرا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه ولصحته أمضى أصله كل من الرئيس وأمين الضبط

الرئيس /أمين الضبط
18.09.2025

الأستاذ عبيدات محمد - موثق بالسائية
05 شارع باهي اعمر وهران-
هبة حصص اجتماعية

السجل التجاري رقم 18 ب 31/00-1122417
بموجب عقد تلقاه الأستاذ عبيدات محمد الموثق بالسانيا بتاريخ 2025/09/14-03-02 وهب السادة : رحالي فاطمة جلييلة - رحالي عائشة اسلام - رحالي محمد خليل - رحالي انيس عبد الحق - رحالي خديجة - 2.625 حصة في الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة ش م م اقرا للتربية والتعليم، راسمالها (100.000.00 دج) الكائن مقرها الاجتماعي ببنر الجير 12 شارع تمغاري يفري حي بلقايد ولاية وهران ، لفائدة اوليدي مروة ايمان - كرومي صفاء - كرومي عبد المالك بتقويم 2.625.00 دج. نسختان من هذا العقد ستودعان بالمركز المحلي للسجل التجاري لولاية وهران الموثق
18.09.2025

SOS

Un Handicapé (amputé de la jambe), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables.

Tél:0670.641.690

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية وهران
دائرة وهران
بلدية وهران

المنندوبية البلدية العثمانية
مكتب النظافة والصحة العمومية
إعلان عن فتح تحقيق علني

يعلن عن فتح تحقيق علني الخاص بتجديد رخصة استغلال مقهى، الكائن بـوهران، حي العثمانية كشك نهج مكي خليفة لفائدة السيد عمار بهيدة حسني. وهذا لمدة خمسة عشر (15) يوما ابتداء من تاريخ نشر هذا الإعلان في الجريدة. كما أنه تسجل كل الآراء والرغبات والملاحظات الكتابية والشفوية المدلى بها في سجل مرقم وموشر عليه من طرف السيد رئيس المجلس الشعبي البلدي بمقر المنندوبية البلدية العثمانية.

18.09.2025

تحقيق من أجل النفع أو الضرر
رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية حاسي ماماش.

سيقام تحقيق حول الملائمة وعدم الملائمة لطلب رخصة استغلال نشاط منظم متمثل في مؤسسة تسلية قاعة لعب بالمحل الكائن بـ 1000 مسكن 20/009 C عدل بلدية حاسي ماماش لفائدة السيدة واكد صافية لمدة ثلاثون (30) يوما ابتداء من تاريخ نشر هذا الإعلان في الجرائد اليومية. وقد خصص سجل بمقر البلدية لتسجيل الملاحظات من طرف المواطنين الراغبين تسجيل اقتراحاتهم أو اعتراضاتهم حول إقامة هذا المشروع وقد تم تعيين السيدة: سعدي صبيرة كمحافظ محقق للمشروع بالعنوان التالي بلدية حاسي ماماش.

رئيس المجلس الشعبي البلدي
18.09.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية غليزان
دائرة منداس
بلدية منداس

إعلان عن فتح تحقيق حول الملائمة وعدم الملائمة

يعلن السيد رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية منداس إلى كافة المواطنين انه سيفتح تحقيق إداري لمشروع فتح مقهى المقدم من طرف السيد بن طاطة عبد العزيز على مستوى بلدية منداس الكائنة بالطريق الوطني رقم 23 لمدة 15 يوم وذلك ابتداء من صدور أول إعلان بالجريدة اليومية. فعلى كل شخص له مطالب او اعتراضات الرجاء تبليغ ممثل البلدية قصد تقديم طعنه.

رئيس المجلس الشعبي البلدي
18.09.2025

À louer

Local de 200 M², premier étage. Très bien situé à **Salamandre**, Mostaganem, Zone d'activité face Orolait. Convient parfaitement à une activité commerciale ou de service. A 1 km de la porte de Mostaganem.



Contacteur N°: 05.53.81.12.08

Adresse: Zone Orolait, Salamandre. Mostaganem.



Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05

WASH'N DELIVERY
Le Pressing Qui Vient à Vous

@WashNdelivery9
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran 1
041 879 674
0770 936 836

Bring your laundry, we'll wash it

Call us
0770 936 836

Battu par un MCA à 10 pendant une mi-temps

MCO et Garrido: retour sur terre

Par Rachid B.

Le Mouloudia d'Oran n'a, finalement, pas pu revenir du stade Ali la Pointe, avec un résultat positif, essayant une amère défaite qui hantera pour un bon bout de temps encore le vestiaire des Rouge et Blanc. Les éléments de l'Espagnol Carlos Garrido avaient, pourtant, toutes les cartes en main pour réussir le hold up parfait. Notamment après avoir égalisé et être revenu dans un match que les coéquipiers d'Ahmed Kerroum pouvaient gagner sans que personne ne crie au scandale. Surtout après l'expulsion du meneur de jeu Larbi Tabti, coupable d'un geste d'humour sur Mokhtar Blekheiter qui lui a valu un rouge direct alors que la rencontre n'avait pas encore consommé l'intégralité du premier half. La sortie de l'ex-maitre à jouer de l'USM Bel-Abbès n'a, cependant, pas été profitable au MCO. Les Oranais sont, certes, parvenus à égaliser par Aziz Mouley et obtenaient plusieurs situations de prendre l'avantage dans le dernier quart d'heure, mais leurs errements défensifs finiront par leur coûter une défaite dans les ultimes instants de



ce classique quand le jeune Hamadouch, entré quelques minutes plus tôt, les acheva en inscrivant le troisième but, synonyme de succès pour le MCA. Coupable d'une incompréhensible bourde sur l'action du premier but, Hamra et ses coéquipiers de l'arrière-garde Chaouch, Belharrane et Kaddour ont, ainsi, tiré leur équipe vers le bas, affichant un niveau inquiétant qui risque de plomber encore et encore cette formation du MCO qui ne peut pas non plus compter sur un gardien de haut niveau vu les erreurs d'appréciation et le manque d'arrêts de classe de Léonard Aggoun, titulari-

sé pour la deuxième fois de rang. Le faible niveau des attaquants dont dispose Garrido a, aussi, eu son influence sur le rendement mouloudéen, tout comme les changements assez bizarres effectués par ce dernier, notamment ceux concernant l'incorporation de Kaddour et de Belharrane alors que l'équipe pouvait légitimement aspirer à faire montre d'une plus grande ambition. Un retour sur terre, en somme, pour ce MCO de Garrido ainsi que pour certains de ses supporters qui ont fait preuve d'un triomphalisme béat au lendemain du succès aux dépens de la JS Kabylie.

Juventus Turin -Dortmund (Ligue des champions)

Un match complètement fou

La Juventus Turin est insubmersible en ce début de saison. Trois jours après avoir renversé l'Inter Milan en championnat (4-3), la « Vieille Dame » a arraché, grâce à Dusan Vlahovic, un improbable match nul face à Dortmund en Ligue des champions mardi (4-4). Au bord du KO et mené 4-2 à l'issue du temps réglementaire, la Juve, qui ne s'est toujours pas inclinée lors d'une première journée de Ligue des champions, n'a pourtant jamais perdu espoir dans cette réédition de la finale de la C1 de 1997, remportée alors par le club du bassin de la Ruhr. Elle doit notamment sa folle remontée à sa pépite turque Kenan Yildiz, auteur du premier but piémontais d'une superbe frappe enroulée (63e) et d'une passe décisive, et surtout à Dusan Vlahovic, relégué sur le banc des remplaçants depuis près d'un an. Entré en remplacement de l'ancien Lillois Jonathan David, discret lors d'une première période terne, l'avant-centre serbe a relancé son équipe, alors menée 2-1 après des buts de Karim Adeyemi (52e) et de Felix



Nmecha (65e). Parfaitement lancé par Yildiz, encore lui, il a notamment égalisé à 2-2 à la 67e minute. Mais Dortmund, quart de finaliste de la compétition la saison dernière, a repris logiquement le dessus grâce à Yan Couto (74e) et un pénalty transformé par Ramy Bensebaini (86e) pour mener 4-2. Dans le temps additionnel (90e + 4), Vlahovic a alors profité d'un relâchement de la défense allemande pour réduire l'écart, puis a centré pour Lloyd Kelly (90e + 6) pour faire exploser l'Allianz Stadium. La

Juve, co-leader du Championnat d'Italie, avec un carton plein de neuf points en trois matchs, reste invaincue, mais ne ménage pas les nerfs de ses tifosi ni de son entraîneur Igor Tudor. «C'était un match fou, on n'a jamais baissé les bras. Notre coach a une certaine mentalité, et ce match a encore montré que son équipe a adopté cette mentalité», a souligné Khéphren Thuram.

Ligue 2

Matchs perdus par pénalité pour le HBCL et le RCA

La commission d'organisation sportive (COS) de la Ligue nationale de football amateur (COS/LNFA) a décidé de donner « match perdu par pénalité » au HB Chelghoum Laïd et au RC Arbâa. Le HBCL et le RCA son sanctionnés pour ne s'être pas présentés sur le terrain le week-end dernier, à l'occasion de la première journée du championnat de Ligue 2 (Groupe centre-Est). Outre le match perdu par pénalité, « les deux clubs, qui ne s'étaient pas présentés respectivement face à la

JSD Jijel et à l'ESM Koléa, ont écopé d'une amende de 100.000 DA chacun », a ajouté l'instance dans un bref communiqué, diffusé lundi sur son site officiel. « Pour leur part, la JSD Jijel et l'ESM Koléa ont été crédités de la victoire sur tapis vert, et sur un score réglementaire de (3-0) », a-t-on encore précisé de même source. La COS de la LNFA a expliqué avoir pris ces décisions en s'appuyant sur la circulaire N976 de la Fédération algérienne de football (FAF), transmise le 1er septembre 2025.

Djamel Sedjati

«Le plus important, c'était la qualification»



Djamel Sedjati n'a pas «accordé trop d'importance au chrono de 1:45.01», réalisé mardi à Tokyo, à l'occasion des séries du 800m des Mondiaux 2025, considérant que «le plus important» pour lui était la qualification. «Aujourd'hui, il n'y avait aucune médaille en jeu. Il ne s'agissait que d'une simple phase de qualification, où le principal objectif était de passer en demi-finale. Ainsi, il n'y avait aucune raison de se surpasser, et c'est pourquoi, j'ai réussi l'essentiel, en ménageant mes efforts», a déclaré Sedjati aux médias après la fin de sa course. Le 12 juillet 2024 à Monaco, le champion algérien avait bouclé le 800 mètres en seulement 1:41.46, et ce chrono était considéré comme un nouveau record national pour l'Algérie. Sedjati a rassuré qu'il se porte bien, et qu'il se sent en mesure de relever le défi. «Je me suis très bien préparé pour cet événement et je suis décidé à réussir un bon parcours, qui fera honneur aux couleurs nationales. Je suis conscient que les choses vont commencer à être plus dures à partir du prochain tour, mais, je ferai le nécessaire pour être au rendez-vous», a-t-il promis. Le médaillé de bronze des Jeux olympiques 2024 de Paris a profité de l'occasion pour «souhaiter bonne chance» à ses compatriotes qui sont toujours en lice dans la compétition, dont Slimane Moula, qualifié lui aussi pour les demi-finales du 800 mètres, ainsi qu'à l'ensemble des représentants maghrébins et arabes. Pour rappel, les demi-finales du 800 mètres auront lieu en trois séries, jeudi (à 5h45 / heure algérienne), alors que la finale est programmée samedi (à 6h22). «J'espère que nous serons tous au rendez-vous et que nous ferons honneurs à nos pays respectifs», a-t-il conclu.

Judo

09 compétitions continentales au menu des clubs algériens avant la fin 2025

Les clubs algériens de judo auront la possibilité de disputer neuf compétitions continentales entre novembre et décembre 2025, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne (FAJ) qui les a rassurés dernièrement de se charger des différentes formalités administratives, liées à leur engagement. «La FAJ a le plaisir d'annoncer aux clubs affiliés qu'elle se chargera d'étudier leurs dossiers de sortie, pour chacune de ces compétitions», a indiqué l'instance fédérale dans un communiqué, diffusé mardi sur ses réseaux sociaux. Trois parmi ces compétitions seront ouvertes aux seniors, alors que les autres seront destinées uniquement aux cadets et aux juniors. Il s'agit de l'Open Africain de Yaoundé, prévu le 23 novembre au Cameroun, l'Open Africain d'Abidjan (le 30) en Côte d'Ivoire et l'Open Africain du Caire (21 décembre). Concernant, les compétitions destinées aux juniors, il y aura la Coupe d'Afrique de Yaoundé, prévue le 21 novembre, la Coupe d'Afrique d'Abidjan (le 28), et la Coupe d'Afrique du Caire (19 décembre). Enfin, chez les cadets, les clubs algériens pourront s'engager dans la Coupe d'Afrique de Yaoundé, prévue le 21 novembre au Cameroun, la Coupe d'Afrique d'Abidjan, prévue le 28 novembre en Côte d'Ivoire, et la Coupe d'Afrique du Caire, prévue le 20 décembre en Egypte. «Les clubs intéressés devront transmettre leur dossiers à la FAJ au moins un mois avant le début de la compétition à laquelle ils souhaitent participer» a tenu à préciser l'instance.

Vous ne le saviez pas mais, la pomme de terre descend de la tomate



En purée, en frites, en salade, en vapeur ou au four, la pomme de terre est l'un des aliments les plus consommés du monde. Récemment, dans la revue Cell, des chercheurs ont mis en avant un fait étonnant, ce féculent dont raffolent petits et grands aurait pour ancêtre... la tomate. On comprend que le rapport ne saute pas tout de suite aux yeux et arrive comme un cheveu sur la soupe. Pourtant, les chercheurs sont formels, l'un des ancêtres de la pomme de terre est bel et bien... la tomate. C'est en analysant 450 génomes de pommes de terre cultivées et 56 génomes de spécimen sauvages que l'étude menée entre la Chinese Academy of Sciences, l'University of British Columbia et l'Agricultural Genomics Institute a permis de mettre en avant ce lien de parenté particulièrement étonnant. D'ailleurs, au regard de cette information, saviez-vous qu'il existait une forme sauvage de la pomme de terre ? Cela tombe un peu sous le sens, étant donné que de nombreux aliments peuvent pousser sans l'obligation d'intervention de l'Homme, mais c'est à noter. "Les pommes de terre sauvages sont très difficiles à récupérer en échantillon, ce qui fait de ces données la collection la plus complète de données génomiques sur les pommes de terre sauvages jamais analysée" a expliqué Zhiyang Zhang, auteur principal de l'étude dans des propos rapportés par l'AFP, repris par France Info. Alors déjà, et vous l'aurez compris à la lecture de l'article, la tomate n'est pas le seul ancêtre de la pomme de terre. En effet, les chercheurs ont identifié les "parents" de notre patate. Nous vous présentons donc l'*Etuberosum* et bien entendu, la tomate. Si vous voyez parfaitement ce qu'est une tomate, peut-être avez-vous un peu plus de mal à identifier ce qu'est l'*Etuberosum*. Originaire du Chili, *Solanum etuberosum* de son vrai nom, est une espèce sauvage de pomme de terre. À ceci près qu'elle ne possède pas de tubercule qui est la partie que l'on consomme. Ainsi et encore plus étonnant que cela puisse paraître, la pomme de terre que l'on consomme est le résultat d'une combinaison entre une tomate et une pomme de terre qui n'a pas, à proprement parler, de pomme de terre.

Et si vos acouphènes venaient... d'un manque de sommeil profond ?

Une étude révolutionnaire dévoile le lien complexe entre les acouphènes et notre sommeil. Environ 15 % de la population mondiale souffre de ces bruits fantômes qui perturbent non seulement le quotidien mais aussi les nuits. Cette découverte pourrait enfin ouvrir la voie à de nouveaux traitements pour des millions de personnes. Les acouphènes, ces sons persistants perçus sans source extérieure, représentent un défi médical majeur. Une récente avancée scientifique établit une corrélation fascinante entre ces perceptions auditives fantômes et nos cycles de sommeil. Les chercheurs ont identifié des mécanismes cérébraux communs qui pourraient expliquer pourquoi les personnes souffrant d'acouphènes rapportent fréquemment des troubles du sommeil. Cette découverte, publiée dans Brain Communications en juin 2025, ouvre des perspectives thérapeutiques inédites pour les millions de personnes touchées par cette condition chronique.

Les acouphènes appartiennent à la catégorie des perceptions fantômes, ces phénomènes où notre cerveau nous fait entendre, voir ou sentir des choses inexistantes dans notre environnement. Normalement, ces perceptions fantômes surviennent uniquement pendant notre sommeil. Pourtant, les personnes souffrant d'acouphènes les expérimentent en plein éveil.

Les neuroscientifiques de l'Université d'Oxford ont mis en lumière une hyperactivité spécifique dans certaines zones cérébrales des patients atteints d'acouphènes. Cette suractivation concerne particulièrement les régions auditives qui continuent de traiter des signaux sonores même en l'absence de stimuli externes. La particularité des acouphènes réside dans leur impact émotionnel considérable. Ils provoquent souvent stress, anxiété et parfois dépression, surtout lorsqu'ils persistent sur de longues périodes. Cette dimension psychologique complique davantage la prise en charge thérapeutique.

Notre cycle de sommeil comporte



plusieurs phases distinctes, dont le sommeil à ondes lentes (ou sommeil profond) constitue l'étape la plus réparatrice. Durant cette phase critique, l'activité cérébrale se propage en « vagues » caractéristiques à travers différentes régions du cerveau. Les recherches révèlent que les personnes souffrant d'acouphènes présentent des particularités notables dans leur architecture de sommeil: Temps plus important passé en sommeil léger.

-Réduction de la durée du sommeil profond.

-Fréquence accrue de terreurs nocturnes.

-Réveils plus nombreux durant la nuit.

L'hypothèse centrale des chercheurs suggère que les acouphènes maintiennent certaines régions cérébrales en état d'éveil alors que le reste du cerveau dort. Ce phénomène empêcherait la production normale d'ondes lentes nécessaires au sommeil profond, aboutissant à un sommeil fragmenté et peu réparateur. Paradoxalement, les études montrent que certaines phases de sommeil profond semblent peu affectées par les acouphènes. Cette observation fascinante indique que l'activité cérébrale caractéristique du sommeil profond pourrait naturellement supprimer les acouphènes lorsqu'il atteint une intensité suffisante.

La compréhension de cette relation bidirectionnelle entre acouphènes et sommeil ouvre des perspectives thérapeutiques prometteuses. Puisque l'intensité des acouphènes fluctue naturellement, l'étude de ces variations pendant le sommeil pourrait révéler comment le cerveau module ces perceptions fantômes.

Les chercheurs envisagent désormais plusieurs approches innovantes :

1-Restiction contrôlée du sommeil pour intensifier les phases de sommeil profond.

2-Techniques d'enregistrement simultané de l'activité cérébrale pendant le sommeil et des acouphènes.

3-Développement d'interventions ciblant spécifiquement les mécanismes neuronaux communs.

4-Thérapies comportementales améliorant la qualité du sommeil.

Le professeur Vladyslav Vyazovskiy, spécialiste en physiologie du sommeil à l'Université d'Oxford, souligne l'importance de cette découverte: «L'activité cérébrale naturelle pendant le sommeil profond pourrait nous enseigner comment atténuer les acouphènes. Notre cerveau possède potentiellement déjà les mécanismes nécessaires pour supprimer ces perceptions fantômes».

Cette découverte scientifique majeure ouvre un nouveau chapitre dans notre compréhension des acouphènes. En cherchant davantage la connexion avec le sommeil, les chercheurs espèrent développer des interventions moins invasives et plus efficaces que les approches actuelles. Les prochaines étapes impliqueront des études à plus grande échelle pour cartographier précisément l'activité cérébrale pendant différentes phases du sommeil chez les patients souffrant d'acouphènes. L'objectif ultime reste le développement de thérapies ciblées qui pourraient enfin offrir un soulagement aux millions de personnes dont la qualité de vie est significativement affectée par cette condition chronique.

Cette avancée scientifique représente un pas décisif vers des solutions thérapeutiques pour une condition jusqu'ici considérée comme largement incurable. L'intersection entre troubles du sommeil et acouphènes pourrait bien constituer la clé d'un traitement efficace.

Végétarien, végétalien, végan: quelles différences?

Végétariens, végétaliens et végétariens ne consomment pas de viande, pour des raisons propres à chacun : protéger la cause animale, améliorer sa santé ou encourager une agriculture plus durable. Mais qu'est-ce qui différencie un végétarien d'un végétalien ou d'un végan ?

De nombreuses raisons peuvent motiver un individu à devenir végétarien, végétalien ou vegan, qu'il s'agisse de sa religion (hindouisme...), du désir de perdre du poids ou de respecter la cause animale. Les végétariens, les végétaliens et les végétariens ont tous pour point commun de ne pas manger de viande. Mais il y a des différences entre eux:

les végétaliens ne consomment aucun produit d'origine animale, donc ni viande, ni lait, ni œufs, ni miel, le véganisme ne se réduit pas à un régime (végétalien), c'est un mode de vie qui exclut tout produit issu de l'exploitation animale. Cela signifie qu'un végan n'achète pas de chaussures ou de canapé en cuir, ne porte pas de fourrure, n'utilise pas de cosmétiques testés sur des animaux, il ne va pas non plus au zoo ou au cirque voir des spectacles avec des animaux. Il existe plusieurs variantes dans le végétarisme:

Les ovo-lacto-végétariens ne mangent pas de viande mais consomment des œufs, du lait, des produits laitiers ; c'est la forme de végétarisme la plus courante en Europe, Les ovo-végétariens mangent des œufs mais pas de produits laitiers, Les lacto-végétariens consomment des produits laitiers mais pas d'œufs, Les pesco-végétariens acceptent de manger du poisson.



“Il tentait de battre un record”
Un cycliste français arrêté en Russie après avoir franchi la frontière



La détention provisoire du cycliste français Sofiane Sehilli, arrêté début septembre en Russie, a été prolongée jusqu'au 4 octobre, a annoncé mercredi l'agence d'État Ria Novosti en citant un tribunal de l'Extrême-Orient russe. “Le tribunal de district d'Oussouriïsk, dans la région du Primorié, a rendu le 6 septembre une décision imposant une mesure préventive sous forme de détention provisoire (concernant Sofiane Sehilli, ndlr) jusqu'au 4 octobre”, a déclaré le service de presse de la juridiction à Ria Novosti, sans préciser la raison de son arrestation. Selon le quotidien français Le Monde, ce cycliste d'endurance est accusé d'avoir franchi illégalement la frontière russe en tentant de battre un record du monde de la traversée eurasiatique à vélo.

**Durant cet été
La canicule
a causé 16.500
décès en europe**

Les pics de chaleur induits par le réchauffement climatique, qualifiés de “tueurs silencieux”, ont provoqué l'été dernier 16.500 décès supplémentaires dans 854 villes européennes, selon une étude de l'Imperial College de Londres publiée mercredi. Le réchauffement climatique serait ainsi responsable d'un triplement du nombre de décès. L'analyse, qui se base entre autres sur les chiffres historiques de mortalité, différents modèles et des méthodes évaluées par les pairs, estime que le changement climatique, en augmentant les températures de 2,2°C en moyenne et jusqu'à +3,6°C, est responsable de 68% des 24.400 décès dus à la chaleur entre juin et août derniers dans 854 villes européennes.

294% de surencombrement

C'est la maison d'arrêt la plus surpeuplée de France

La semaine dernière, l'intersynicale pénitentiaire a alerté sur la surpopulation carcérale à la maison d'arrêt de La Roche-sur-Yon (Vendée). Avec un taux de surencombrement de 294%, elle détient le record national. Une situation «conjoncturelle et structurelle» selon l'administration pénitentiaire qui a des impacts sur les conditions de détention. Mais aussi, les conditions de

Le contrôleur aérien s'était endormi
Un avion tourne en rond dans le ciel



Scène cocasse lundi soir au-dessus de l'aéroport d'Ajaccio, en Corse. Un avion parti de l'aéroport parisien d'Orly a dû patienter plus d'une heure dans les airs. La faute au contrôleur aérien, qui s'était tout simplement endormi. L'avion en question avait déjà décollé de l'aéroport d'Orly avec une heure de retard. En approche de l'aéroport Napoléon-Bonaparte d'Ajaccio, le commandant de bord fut pour le moins surpris de constater que la tour de contrôle ne répondait pas à ses appels radio et que la piste n'était pas éclairée, relate Corse Matin. Alertés, les pompiers de l'aéroport n'ont pas reçu davantage de réponse provenant

de la tour et ont donc prévenu la gendarmerie. Pendant ce temps, l'avion en provenance de Paris fut contraint de tourner en rond au-dessus du golfe d'Ajaccio en attendant de savoir que faire, éventuellement atterrir à Bastia. “Nous avons fait une petite visite touristique”, a ironisé le commandant de bord, interrogé par le quotidien régional. “À aucun moment il n'y a eu de mouvement de panique, tout le monde est resté serein”, a-t-il toutefois rassuré. Après plus d'une heure à poireauter dans le ciel, l'avion a finalement pu se poser sans encombre à Ajaccio. Le contrôleur aérien responsable s'était tout simplement endormi.

Assassinat de Charlie Kirk
La peine de mort requise contre Tyler Robinson

Tyler Robinson a été officiellement inculpé mardi 16 septembre pour le meurtre de Charlie Kirk. Le procureur demande la peine capitale à son encontre. Tyler Robinson l'assassin présumé de Charlie Kirk a comparu mardi pour la première fois devant un juge, en visioconférence. Les autorités de l'Utah ont requis à son encontre la peine de mort. En détention pendant l'audience, le suspect de 22 ans a écouté sans manifester d'émotion, le juge lui énoncer les sept chefs d'accusation qui lui sont reprochés. Les autorités de l'Etat ont officiellement requis à son encontre la peine capitale, justifiant cette décision par des facteurs aggravants: avoir ciblé Charlie Kirk «en raison de son expression politique» et avoir tiré «en présence d'enfants». En conférence de presse, le procureur du comté de l'Utah explique que le suspect s'est livré à la police en présence de ses parents: «la mère de Robinson a expliqué



qu'au cours de l'année écoulée, Robinson était devenu plus engagé politiquement et avait commencé à pencher davantage à gauche, devenant plus favorable aux droits des homosexuels et des personnes transgenres». Selon le procureur, le suspect a dit à ses parents que Charlie Kirk «diffusait trop de haine». Il aurait aussi écrit à la personne avec qui il partageait sa vie, en transition de genre, «qu'il en avait assez de cette haine». Le directeur du FBI, Kash Patel, a déclaré devant le Sénat mardi que les contacts de Tyler Robinson sur la plateforme Discord, qui auraient pu avoir connaissance de ses projets, faisaient actuellement l'objet «d'investigations et d'interrogatoires».

«Je devais rendre l'argent»

Le taxi restitue 4.000 • en liquide à un client étourdi

Un touriste suisse en séjour à Vienne (Autriche) a eu la chance de tomber sur un chauffeur de taxi d'une probité exemplaire. Ce dernier lui a rendu son portefeuille oublié dans la voiture. À l'intérieur: ses papiers d'identité et... 4 000 • en liquide. «J'ai trouvé beaucoup de choses dans mon taxi, mais jamais autant d'argent.» En plus de 20 de carrière, James a collecté nombre d'anecdotes, en arpentant les rues de Vienne (Autriche) au volant de son taxi. Celle qu'il vient de vivre est à placer en tête de liste. Une histoire... à 4 000 •. Cet épisode empreint de probité a débuté par une course tout à fait banale dans les rues de la capitale autrichienne, rapporte le quotidien Heute. Un touriste suisse à conduire à son hôtel. À la réception, l'étape du check-in se transforme en sueurs froides. Le client s'aperçoit qu'il n'a plus son portefeuille sur lui. Sans doute l'a-t-il laissé tomber par inadvertance dans le taxi. Coup de fil immédiat au centre d'appels de Taxi 40100 pour signaler l'incident. Le contenu du portefeuille explique l'inquiétude du touriste. En plus des papiers d'identité et des cartes de paiement, 4 000 • en liquide. Le chauffeur de 48 ans est averti par ses collègues. Il s'arrête pour fouiller sa voiture et retrouve rapidement un portefeuille copieusement garni de billets. «Là, le cœur bat un peu plus vite. Mais pour moi, c'était clair: je devais le rendre immédiatement», explique-t-il. Retour à l'hôtel pour remettre l'étui à son propriétaire. En guise de remerciement, le client laissera 100 • au chauffeur. Pas cher payé ? James ne s'est même pas posé la question, il a choisi de partager ce «pourboire» avec ses collègues. «Après tout, c'était un travail d'équipe», conclut-il.

Fils d'un ancien chef de l'Otan
Poursuivi pour l'extorsion de quatre millions d'euros

Un Néerlandais de 79 ans résidant à Bruges, fils d'un ancien secrétaire général de l'Otan, a sollicité l'acquittement devant la Cour d'appel de Gand mardi. Ce dernier est poursuivi pour escroquerie et abus de confiance en raison de l'extorsion présumée de quatre millions d'euros auprès d'une octogénaire. En 2014, cette habitante de Coxyde avait fait la connaissance du fils de Joseph Luns, chef de l'Otan entre 1971 et 1984, au sein d'une communauté issue d'un courant conservateur de l'Église catholique. Elle lui aurait alors fait confiance pour investir une partie de son patrimoine. Ces investissements réalisés auprès d'organismes douteux n'ont cependant jamais rapporté de bénéfices. Il était notamment question de projets liés à des mines d'or au Paraguay et au Mali, ou à des plantations de chanvre en Colombie. Le prévenu se vantait également de ses bons contacts avec le prince d'Abu Dhabi ainsi qu'avec des banquiers de haut rang en Turquie. Le Néerlandais disposait en outre d'une procuration sur le compte de la victime. De cette manière, le prévenu aurait utilisé près de quatre millions d'euros sans son autorisation. Il avait dès lors été condamné à dix mois de prison avec sursis par le tribunal de Bruges, mais avait fait appel de cette décision. Le septuagénaire nie catégoriquement avoir escroqué la victime. “Le simple fait qu'il n'ait pas remboursé l'argent ne suffit pas”, a plaidé son avocat. “Il n'est pas prouvé qu'il l'ait sciemment et volontairement escroquée.” Le prévenu parle lui-même d'investissements très spéculatifs, qui représentent une forme de placement risquée. Le parquet a de son côté marqué son incompréhension face au fait que, en dépit d'investissements réalisés pendant plus de six ans par le prévenu, près de quatre millions d'euros ont finalement disparu. “M. Luns est donc un empoté, un pauvre type qui a eu six ans de malchance. Et vous dites vous-même que vous avez également été escroqué, mais vous ne portez pas plainte. C'est facile, n'est-ce pas, de gagner l'argent des autres”, a observé le procureur général. Selon ce dernier, dix mois de détention avec sursis représentent cependant une peine suffisante pour le prévenu, quasiment octogénaire.



06h00 Tfou
06h55 Bonjour !
10h00 Téléshopping
11h00 Les feux de l'amour
11h45 Petits plats en équilibre
11h50 Les 12 coups de midi
12h55 Petits plats en équilibre
13h00 Le 13h
13h50 Petits plats en équilibre
13h55 Météo
14h00 Plus belle la vie, encore plus belle
14h25 La prochaine sur la liste...
16h00 Enlevée le jour de mon mariage
17h30 Familles nombreuses
18h00 Tout pour la lumière
18h30 Ici tout commence
19h10 Demain nous appartient
19h55 Météo
20h00 Le 20h
20h45 Petits plats en équilibre
21h00 Météo
21h10 HPI
22h15 HPI
23h15 Euro
23h20 HPI
00h25 Fire Country
01h25 Programmes de la nuit



06h25 Deauville 2025
06h40 L'hebd'Hollywood
06h55 Jamel Comedy Club
07h25 Families Like Ours
08h15 Babygirl
10h10 L'hebd'Hollywood
10h20 Sous écrous
12h10 Jamel Comedy Club
12h40 Fatou en mode...
13h30 Empathie
14h15 Empathie
15h00 En tongs au pied de l'Hi-malaya
16h30 La pie voleuse
18h10 La plus précieuse des marchandises
19h25 Jamel Comedy Club
19h55 Hot Ones
20h30 En aparté
21h10 Dexter
22h10 Dexter
23h10 Fatou en mode...
00h15 Au micro !
00h50 Empathie
01h35 Empathie
02h20 Quand vient l'automne
04h00 Niki



06h00 Scènes de ménages
08h35 M6 boutique
09h45 Ça peut vous arriver
11h35 Ça peut vous arriver chez vous
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h35 Nouveau jour
13h55 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h50 Un jour, un doc
17h30 La roue de la fortune
18h35 La meilleure cuisine régionale, c'est chez moi !
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h40 Scènes de ménages
21h10 Arnaques !
22h10 Arnaques !
23h05 Arnaques !
00h15 Le meilleur pâtissier
01.10 Arnaques !

2

06h30 Télématin
09h50 Bel & Bien ensemble
10h25 Bel & Bien ensemble
11h00 Consomag
11h05 Météo outre-mer
11h10 Memory, qui paire gagne!
11h25 Chacun son tour
11h55 Championnats du monde
13h00 13 heures
13h40 Journal météo climat
13h45 La p'tite librairie
14h00 Championnats du monde
18h00 Tout le monde a son mot à dire
19h55 Journal météo climat
20h00 20 heures
20h50 Journal météo climat
20h55 Basique
21h00 Memory, qui paire gagne !
21h10 Envoyé spécial
23h00 Complément d'enquête
00h04 25 nuances de docs
00h05 Lord, Take Me Soon
01h15 Météo outre-mer
01h20 Ça commence aujourd'hui
02h15 Affaire conclue

3

06h30 Ici matin
09h05 Ici, dans votre région
10h30 Consomag
10h40 Escales en France
11h45 Météo
12h00 Le journal des talents
12h05 On vous emmène ici
12h15 Ici 12/13
12h55 Championnats du monde
14h00 Champions d'exception
14h20 Candice Renoir
17h15 La p'tite librairie
17h20 Duels en familles
18h00 Slam
18h50 Journal météo climat
19h00 Ici 19/20
19h45 On vous emmène ici
20h00 Tout le sport
20h10 Le mag Ligue 1
20h15 Tokyo Club
20h45 Un si grand soleil
21h10 Meurtres à Blois
22h50 Journal météo climat
22h55 La France en vrai
00h25 Secrets d'Histoire
02h10 La p'tite librairie



07h50 Invitation au voyage
09h25 Dis-moi ce que tu manges
11h00 Merveilleuse planète
12h30 Les promesses de la terre
13h00 Arte Regards
13h35 De Gaulle et le chancelier
15h50 Les mille et un crabes de l'île Christmas
16h35 Les insectes, super-héros en minuscule
17h20 Invitation au voyage
18h05 Invitation au voyage
18h50 Voyage en cuisine
19h30 Le dessous des images
19h45 Arte journal
20h05 28 minutes
20h50 Le dessous des cartes - L'essentiel
20h55 Miss Austen
21h50 Miss Austen
22h45 Miss Austen
23h35 Miss Austen
01h50 Move !
02h10 Move !
02h30 À nous d'agir !
04h00 Médecines d'ailleurs
05h00 Mars, en quête de vie

TÉLÉVISION 15



21h10

DEXTER



Série drame. Saison 1. Année : 2025. Durée : 60 minutes. Réalisateur : Marcos Siega. Avec Michael C. Hall, Uma Thurman, Jack Alcott, David Zayas, Ntare Guma Mbaho Mwine, Kadia Saraf, Dominic Fumusa, Emilia Suárez, James Remar, Peter Dinklage. Prater et Charley révèlent qu'ils détiennent une information cruciale, poussant Dexter à des actions extrêmes. Cependant, alors que celui-ci tente d'organiser une rencontre avec Prater, Harrison se retrouve encore plus impliqué...

2

21h10

MEURTRES À BLOIS

Policier. Année : 2021. Durée : 100 minutes. Réalisateur : Elsa Bennet, Hippolyte Dard. Avec Anne Charrier, Olivier Marchal, Bouba-car Kabo, Elias Hauter, Hubert Delattre, Elodie Hesme, Albert Goldberg. Le soir d'une reconstitution historique dans le château de Blois, Arthur, un jeune comédien qui incarne le duc de Guise, est accusé du meurtre de celui qui joue Henri III, un industriel du groupe pharmaceutique Bellion. Alice Deschamps, capitaine de police et ex-belle-mère d'Arthur, et Denis Frécant, commandant de police à Blois et père d'Arthur, vont alors tenter d'innocenter le jeune homme. Mais les relations se révèlent difficiles pour ces deux êtres qui se sont aimés et dont le passé douloureux réapparaît à chaque étape de l'enquête....



21h00

MISS AUSTEN



Série drame romantique. Saison 1. Année : 2025. Durée : 55 minutes. Réalisateur : Aisling Walsh. Avec Keeley Hawes, Alfred Enoch, Patsy Ferran, Liv Hill, Jessica Hynes, Synnove Karlsen, Rose Leslie.

Vers 1830, plus de quinze ans après la mort de Jane Austen, dont la renommée littéraire grandit au Royaume-Uni, Cassandra, sa soeur aînée restée comme elle célibataire, arrive au presbytère de Kintbury, où elle a maintes fois séjourné dans sa jeunesse. Elle vient soutenir la jeune maîtresse de maison, Isabella Fowle, qu'elle a connue tout bébé, et dont le père est mourant. Mais outre son désir sincère d'aider celle dont la défunte mère fut une proche amie de sa chère Jane, «Cassy» veut aussi s'emparer des lettres de cette dernière avant qu'elles ne tombent dans de mauvaises mains. Celles, par exemple, de sa belle-soeur Mary, femme brutale et rapace...



ORAN

29 | 22

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

06h47
19h06
83%
08 km/h

Alger
Constantine
Annaba
Ouargla
Mostaganem
Béchar

28-20
32-16
30-19
41-24
30-21
37-25

Bombardements sur Ghaza Ville

350 000 Palestiniens fuient au premier jour



L'armée israélienne a lancé mardi une nouvelle offensive terrestre sur Ghaza, qualifiée de «centre névralgique» du Hamas. Des frappes massives ont poussé plus d'un tiers de la population de la ville à fuir, dans un contexte humanitaire catastrophique qui suscite de vives critiques internationales. À Ghaza, la scène est devenue familière, mais elle atteint une ampleur inédite. Des dizaines de milliers de familles se sont précipitées mardi sur la route côtière, en voitures surchargées ou à pied, pour quitter la ville assiégée. Selon l'armée israélienne, près de 350 000 personnes ont fui en une seule journée, soit plus d'un tiers de la population estimée à un million d'habitants. Les hôpitaux, déjà saturés, ont signalé au moins 69 morts depuis le matin. «La nuit a été très dure, les bombardements n'ont pas cessé un seul instant», a témoigné le docteur Mohamed Abu Selmiya, directeur de l'hôpital Shifa, où les blessés s'entassent dans des couloirs sans lumière ni médicaments. La réaction mondiale n'a pas tardé. L'Union européenne a exhorté Israël à mettre fin à l'invasion terrestre. «Cette intervention ne fera qu'entraîner plus de destruction, de morts et de déplacements», a averti un porte-parole de la Commission européenne. La cheffe de la diplomatie de l'UE, Kaja Kallas, doit proposer ce mercredi un renforcement des pressions, incluant des sanctions contre des extrémistes israéliens et la suspension partielle d'un accord commercial.

Le pape Léon XIV dénonce

Le pape Léon XIV a exprimé "sa profonde solidarité" envers le peuple palestinien, ce mardi 16 septembre au Vatican. Il a dénoncé le fait que des civils soient contraints de se déplacer et de "survivre dans des conditions inacceptables", au lendemain du début de l'offensive menée par Israël à Gaza-ville. Le peuple palestinien continue de "survivre dans des conditions inacceptables, contraint une fois de plus par la force de quitter ses terres", a dénoncé ce mercredi 17 septembre le pape Léon XIV au lendemain du lancement d'une offensive militaire israélienne majeure qui accélère la fuite des habitants de Gaza. "J'exprime ma profonde solidarité avec le peuple palestinien à Gaza, qui continue de vivre dans la peur et de survivre dans des conditions inacceptables, contraint une fois de plus par la force de quitter ses terres", a déclaré le pape américain à la fin de son audience générale hebdomadaire place Saint-Pierre, au Vatican. "Chaque personne a toujours une dignité inviolable, qui doit être respectée et protégée", a-t-il ajouté alors que l'armée israélienne a annoncé mardi avoir lancé une offensive terrestre majeure à Gaza-ville, largement condamnée à l'étranger.

Génocide à Ghaza

Plus de 20 agences humanitaires interpellent l'ONU

Plus de 20 agences humanitaires internationales ont envoyé une lettre urgente aux Nations Unies et aux chefs d'Etat du monde entier, appelant à une intervention "immédiate" pour mettre fin à l'agression génocidaire menée par l'entité sioniste dans la bande de Ghaza, a rapporté, ce mercredi l'agence de presse palestinienne (Wafa). Les agences ont fondé leur lettre sur les conclusions de la Commission d'enquête internationale indépendante des Nations Unies, qui a conclu que l'entité sioniste avait commis quatre des cinq actes de génocide définis dans la Convention de 1948, précise Wafa. La lettre souligne que la situation à Ghaza est la plus meurtrière de l'histoire de l'enclave palestinienne, appelant à des mesures urgentes pour y remédier, ajoute la même source. Les agences humanitaires ont également averti que le blocus et les attaques continus des forces d'occupation sionistes anéantiraient complètement la vie dans la bande de Ghaza, invitant les gouvernements à prendre des mesures pour mettre fin à la violence et à l'occupation. Elles



ont, en outre, souligné que la militarisation du système d'aide humanitaire à Ghaza représente une menace mortelle, des milliers de personnes étant tuées alors qu'elles tentaient d'accéder à la nourriture et à l'eau. Ces demandes interviennent au moment où l'armée d'occupation sioniste poursuit son agression contre la

ville de Ghaza, effectuant des raids et des bombardements massifs sur les quartiers nord et ouest. Le bilan de l'agression génocidaire menée par l'occupation sioniste contre la bande de Ghaza depuis le 7 octobre 2023, s'est alourdi à 64 964 martyrs et 165 312 blessés, ont indiqué plus tôt les autorités sanitaires palestiniennes.

Yémen

L'ONU alerte sur «la tragédie humanitaire»

Le secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et coordinateur des secours d'urgence de l'ONU, Tom Fletcher, a alerté lundi sur «la tragédie humanitaire» au Yémen, avertissant qu'«un million de personnes supplémentaires devraient sombrer dans la faim extrême» dans les prochains mois. «Avant février prochain, un million de personnes supplémentaires devraient sombrer dans la faim extrême, s'ajoutant aux 17 millions de Yéménites qui n'ont déjà pas assez à manger», a déclaré M. Fletcher devant les membres du Conseil de sécurité, réunis sur la situation au Yémen. Dans un pays où 70 % des

ménages n'ont pas assez de nourriture pour subvenir à leurs besoins quotidiens, le constat est implacable : un foyer sur cinq vit des journées entières sans nourriture. Dans les camps de déplacés de Hajjah, au nord-ouest de Sanaa, des enfants sont morts de faim ces dernières semaines. Les ONG ont distribué des vivres et rétabli l'eau potable, mais les moyens manquent. «Les coupes budgétaires coûtent des vies», a martelé M. Fletcher, rappelant que deux millions de femmes et de filles ont perdu l'accès aux soins de santé reproductive, dans un pays où une femme meurt toutes les deux heures de complications liées à la

grossesse. De son côté, l'envoyé spécial de l'ONU dans le pays, Hans Grundberg a mis en garde contre la poursuite du conflit au Yémen, soutenant que ce conflit non résolu «agit comme une faille sismique». «Il propage des secousses au-delà de ses frontières et exacerbe les rivalités régionales», a-t-il estimé. Pour lui, le Yémen ne se contente pas de refléter les tensions au Moyen-Orient, il les amplifie. S'ajoute la flambée de violence de la région qui fait s'éloigner davantage les perspectives de paix dans ce pays. «Le dialogue, aussi difficile soit-il, est la seule voie réaliste pour dépasser les divisions et avancer», a-t-il plaidé.

Grève du 18 septembre

La France se prépare à un «jeudi noir»

Les Français vont à nouveau se mobiliser ce jeudi 18 septembre pour manifester contre la politique menée par le président de la République. Selon le ministre de l'Intérieur, ce sont jusqu'à 10.000 éléments radicaux qui sont attendus dans les cortèges. Une deuxième journée de mobilisation. Ce jeudi 18 septembre se tient une grève nationale pour protester contre la politique menée par Emmanuel Macron qui s'annonce très suivie. Si de nombreux manifestants sont attendus dans les cortèges partout en France, les autorités redoutent la présence d'éléments radicaux issus de la mouvance black bloc. Selon les estimations des services de renseignements territoriaux, entre 700.000 et 800.000 manifestants sont attendus dans tout le pays. C'est quatre fois plus que le 10 septembre dernier lorsque près de 197.000 personnes s'étaient mobilisées, selon le



ministère de l'Intérieur. Malheureusement, qui dit plus forte mobilisation des manifestants, dit aussi présence plus grande d'éléments radicaux. Le ministre de l'Intérieur démissionnaire, Bruno Retailleau, a indiqué ce mercredi attendre «entre 5.000 et 10 000 individus qui viendront pour la bagarre, pour

la casse, animés d'une haine antiflic». «Je m'attends à une mobilisation très forte. A une journée hybride : on risque d'avoir tôt le matin des ultras violents. Et puis il y aura des cortèges», a expliqué Bruno Retailleau, qui prévoit à nouveau un dispositif de sécurité très complet.